

ÉTUDE-DIAGNOSTIC SUR LA FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

DONNÉES 2017-2020



centre
national
de la musique



ÉDITO

Le premier diagnostic territorial qui doit accompagner la mise en œuvre d'un contrat de filière... Quel beau projet pour mettre à plat les enjeux culturels, territoriaux et partenariaux qui traversent les musiques actuelles ! Mais surtout un véritable travail de fond, à mener à son terme, si terme il y a, alors que ce secteur a connu tant de révolutions, qu'elles soient conjoncturelles, structurelles ou économiques.

Le principe même de diagnostic territorial, d'état des lieux, de recensement des besoins, de reconnaissance entre pairs, partenaires ou concurrents, actrices et acteurs d'un territoire et d'un réseau (ou plusieurs bien souvent), est au cœur du fonctionnement des musiques actuelles, secteur multiple, complexe et animé par des passionné·e·s ; que ce soit en Hauts-de-France, en Normandie, en région PACA ou ailleurs.

La région Centre-Val de Loire n'échappe pas à ce mouvement national d'identification de celles et ceux qui font les musiques actuelles d'aujourd'hui et de demain, afin d'identifier leurs liens, leurs forces et atouts, de mesurer leurs manques, de repérer et analyser leurs besoins.

Gardons à l'esprit que l'objet de ce contrat de filière est de permettre la conception et la mise en œuvre conjointe – en coopération entre l'État et son établissement public le Centre National de la Musique, le Conseil régional Centre-Val de Loire, et des structures de la filière musiques actuelles – d'outils propres à accompagner la structuration des forces en présence ou l'émergence de nouvelles initiatives, et d'en faciliter leur pérennité. Ceci sans perdre de vue l'ambition de gommer les inégalités territoriales tout en laissant les spécificités s'exprimer.

La Fraca-Ma – fédération d'acteurs musiques actuelles portant mission de pôle régional – a fêté ses 20 ans en 2019. Cet anniversaire témoigne d'une reconnaissance – institutionnelle, professionnelle, populaire – des musiques actuelles, qui ne date pas d'hier. Du reste, ces 20 ans d'âge attestent du travail de fond des personnes qui œuvrent au sein de cette filière et qui participent à la vitalité culturelle de la région Centre-Val de Loire. Pourtant son évolution est toujours à réinterroger à l'aune des révolutions successives évoquées en ouverture.



Pour mener à bien cette enquête-diagnostic, la Fraca-Ma s'est appuyée sur le fruit d'un travail, entrepris dès sa naissance, de référencement de la filière musiques actuelles régionale. Interroger l'ensemble de ces porteuses et porteurs de projet a permis d'adosser cette étude aux structures disponibles les plus motivées à la « jouer collectif », en attendant que les autres rejoignent en temps et en heure la dynamique impulsée par ce projet de contrat de filière.

Jocelyn Borde,

Président de la Fraca-Ma de 2016 à 2020

Fanny Landais

Présidente de la Fraca-Ma depuis 2020

et l'équipe salariée de la fédération



● PRÉAMBULE VERS UN CONTRAT DE FILIÈRE

LE CONTRAT DE FILIÈRE ET SES AMBITIONS

En juillet 2018, l'État et son établissement public le Centre National de la Musique*, le Conseil régional Centre-Val de Loire, Scèn'O Centre et la Fraca-Ma signent la convention de préfiguration d'un contrat de filière. Plusieurs ambitions nourrissent cette démarche commune :

- Soutenir et promouvoir la création, la diffusion, la production et la diversité artistique et culturelle.
- Garantir les droits culturels et le vivre ensemble.
- Encourager les coopérations artistiques et professionnelles, l'égalité femmes-hommes et la solidarité professionnelle.
- Soutenir et encourager l'innovation et l'expérimentation artistiques, sociales et économiques.
- Contribuer à la mise en œuvre régionale de la stratégie de l'Union Européenne 2020 de spécialisation intelligente, qui vise une croissance durable et inclusive, fondée sur la connaissance.

LE PÉRIMÈTRE DES MUSIQUES ACTUELLES

Le terme de « musiques actuelles » est apparu en tant que catégorie d'intervention publique au cours du mandat de Catherine Trautmann, Ministre de la Culture et de la Communication (1996-2000). Il accompagnait un mouvement de décentralisation des politiques culturelles porté notamment par les nouveaux « Pôles régionaux musiques actuelles » en 1996.

Régulièrement remis en question, le terme « musiques actuelles » reste en vigueur aujourd'hui du fait que les esthétiques musicales qui s'y rattachent font à peu de choses près consensus parmi les organisations qui en relèvent et qui s'y reconnaissent. La reconnaissance entre pairs est du reste une caractéristique majeure au sein de cette filière.

La définition retenue dans le cadre de cette étude s'appuie sur un cadre politique, économique, territorial et bien sûr artistique. Ce travail de définition a contribué à la reconnaissance de pratiques et d'esthétiques musicales via l'observation d'un écosystème artistique, administratif, économique et technique, inscrit dans le prolongement du XX^e au XXI^e siècle.

* Le CNM, Centre National de la Musique, anciennement CNV, Centre National des Variétés et du Jazz



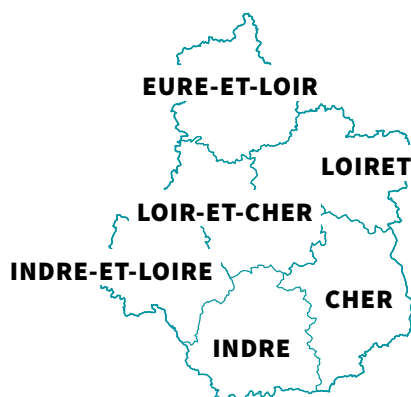
De manière à organiser l'analyse des caractéristiques des structures qui composent la filière régionale, nous avons établi une classification en 12 branches :

- création, organisation de concert, diffusion,
- édition et musique enregistrée,
- ressources et accompagnement,
- transmission,
- management,
- formation,
- technique,
- instruments,
- fédérations et représentations de la filière,
- médias,
- promotion,
- services et autres prestations.

PÉRIMÈTRE DÉMOGRAPHIQUE DE CETTE ÉTUDE

La région compte 6 départements et 2 métropoles de plus de 400 000 habitant·e·s, pour une population de 2 577 866 habitant·e·s réparti·e·s sur une superficie de 40 000 km², soit une densité moyenne de 73,9 habitant·e·s/km².*

■ La région Centre-Val de Loire en quelques chiffres



6 départements

2 métropoles de plus de 400 000 habitant·e·s

Population **2 577 866 habitant·e·s**

Superficie **40 000 km²**

Densité **73,9 habitant·e·s/km² ***

* Données INSEE – comparateur de territoire 2016



EURE-ET-LOIR (28)

Population **433 929 habitant·e·s**

Superficie **5 880 km²**

Densité **73,8 habitant·e·s au km²**

Préfecture **Chartres**

LOIRET (45)

Population **674 330 habitant·e·s**

Superficie **6 775,2 km²**

Densité **99,5 habitant·e·s au km²**

Préfecture **Orléans**

LOIR-ET-CHER (41)

Population **332 769 habitant·e·s**

Superficie **6 343 km²**

Densité **52,5 habitant·e·s au km²**

Préfecture **Blois**

CHER (18)

Population **307 110 habitant·e·s**

Superficie **7 235 km²**

Densité **42,4 habitant·e·s au km²**

Préfecture **Bourges**

INDRE-ET-LOIRE (37)

Population **606 223 habitant·e·s**

Superficie **6 126,7 km²**

Densité **98,9 habitant·e·s au km²**

Préfecture **Métropole de Tours**

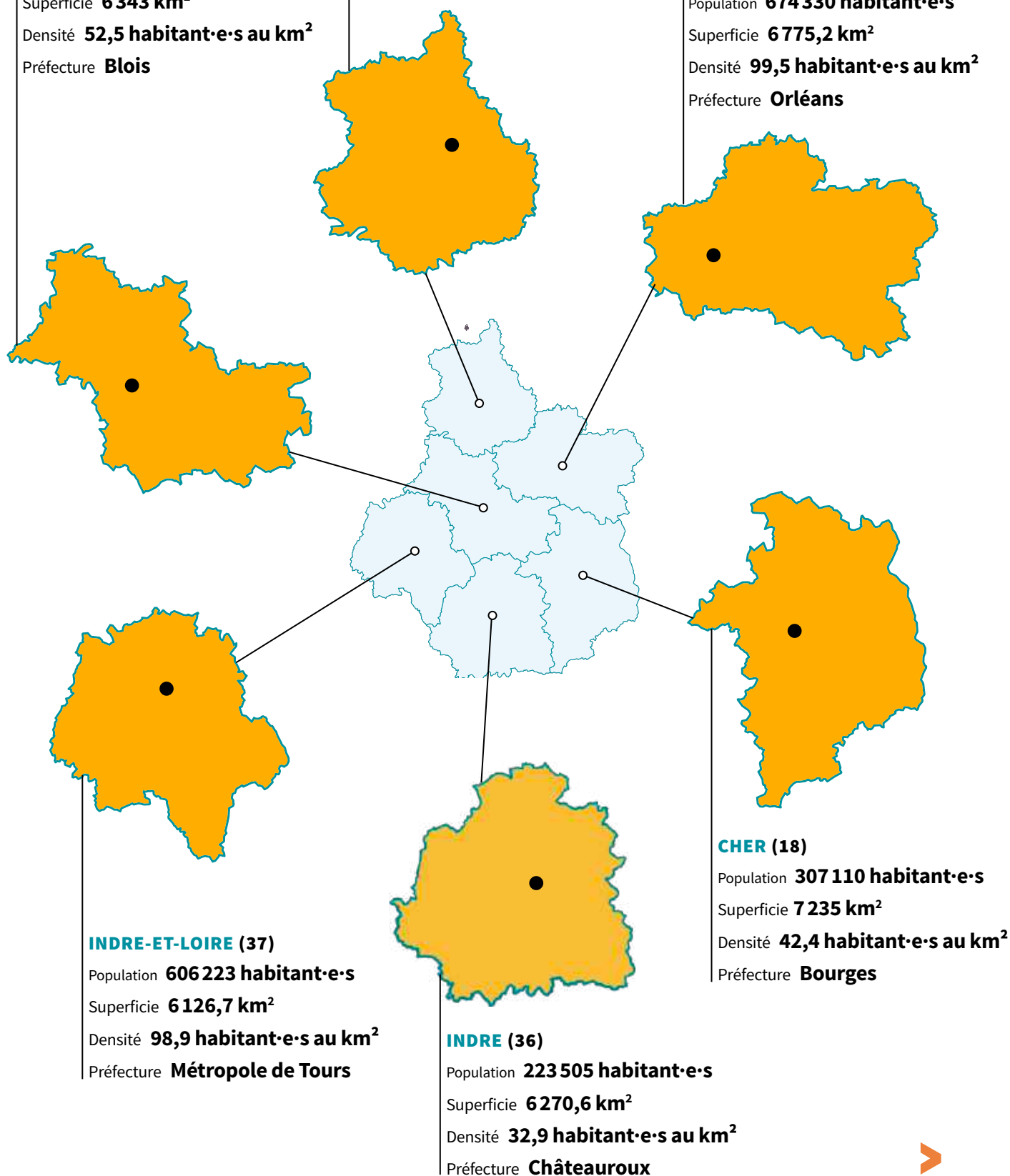
INDRE (36)

Population **223 505 habitant·e·s**

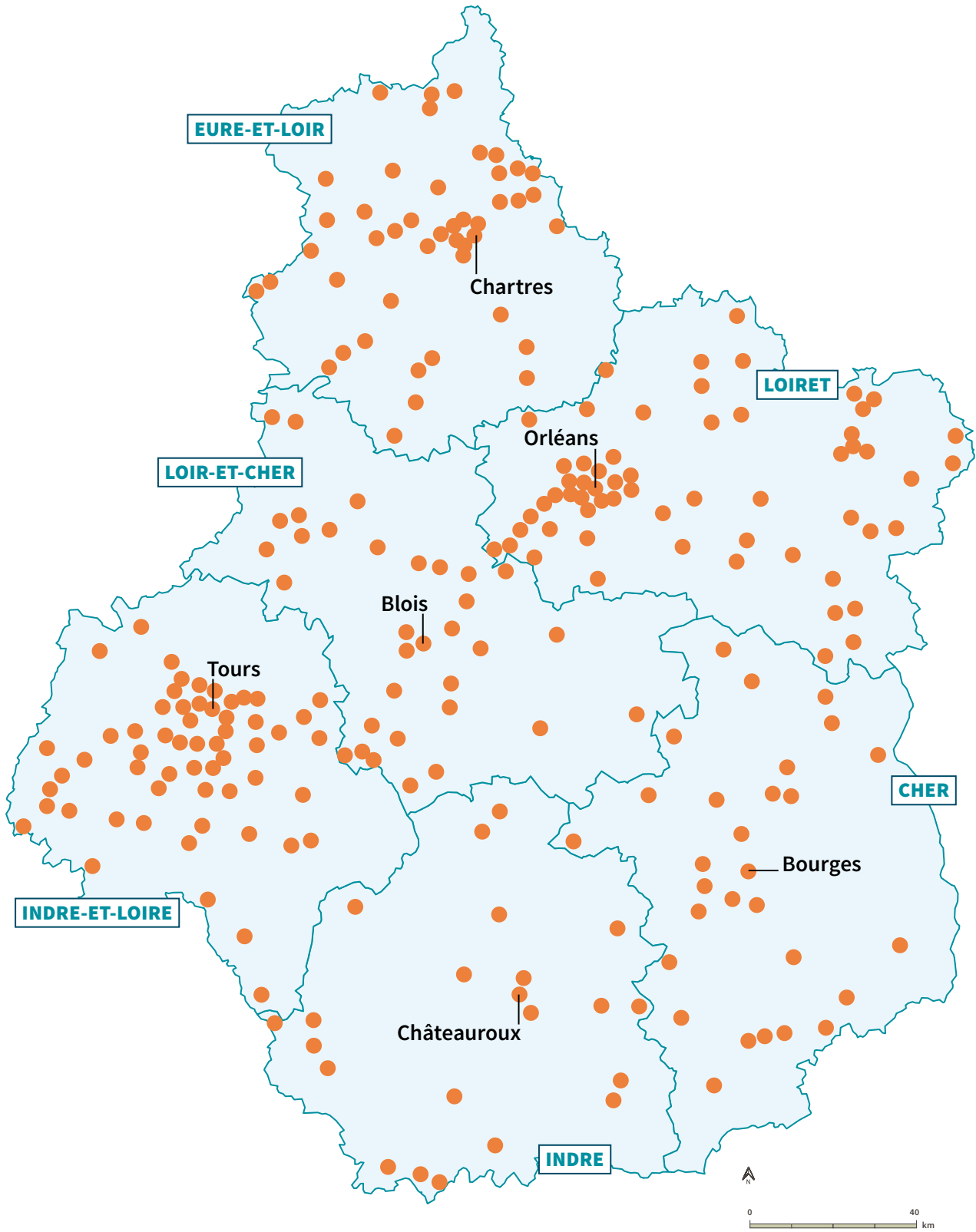
Superficie **6 270,6 km²**

Densité **32,9 habitant·e·s au km²**

Préfecture **Châteauroux**



Localisation des acteurs de la filière musiques actuelles de la région centre-val de loire



LA DÉMARCHE DE CETTE ÉTUDE

Cette étude s'articule en deux parties. La première vise à établir un état des lieux des structures actives sur le territoire régional. La seconde vise quant à elle à rendre compte des premières expérimentations mises en œuvre par les partenaires du contrat de filière en préfiguration, à la faveur de deux campagnes successives d'appels à projets.

Pour réaliser l'état des lieux, la base annuaire de la Fraca-Ma – alimentée depuis une vingtaine d'années – a permis d'identifier 952 porteur·se·s de projets musiques actuelles en activité. Un questionnaire leur a été adressé, chacun·e disposant d'un délai de 3 mois pour le renseigner. 82 réponses complètes ont ainsi été collectées, soit un taux de retour de 8,5 % ; ce qui peut sembler modeste. Pour autant, ces données offrent une base solide à l'analyse qui en découle, si nous les mettons en perspective. En effet, un travail préalable d'identification des activités menées sur les 952 structures (via le croisement des données recensées dans la base annuaire de la Fraca-Ma et d'une étude sitographique de chacune des structures) a permis d'aboutir à la conclusion que nous retrouvions le même taux de représentation des 12 branches d'activités retenues parmi les 82 répondants.

Enfin, pour introduire dans cet état des lieux des données spécifiques aux musiques actuelles, d'ordre financier et lié aux ressources humaines, nous avons resserré le périmètre d'étude – passant de 82 à 26 structures – ceci pour ne retenir que les structures professionnelles spécialisées dans les musiques actuelles, ou dont celles-ci représentent une part très significative de leur activité.

La seconde partie de ce diagnostic présente quant à elle des éléments d'analyse qualitative de la filière régionale, articulés thématiquement selon les appels à projets adossés au contrat de filière en préfiguration, nourris de données recueillies dans le cadre d'études comparables menées par ailleurs.

SOMMAIRE

1 PANORAMA DE LA FILIÈRE 12

LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS 12

| | |
|--|----|
| ■ Répartition géographique des structures | 12 |
| ■ Années de création des structures | 13 |
| ■ Formes juridiques des structures | 13 |
| ■ Licences d'entrepreneurs de spectacle | 13 |
| ■ Le label Smac – Scène de Musiques Actuelles | 14 |
| ■ Possession d'agrément | 14 |
| ■ Convention collective et texte statutaire | 15 |
| ■ Adhésion à un syndicat employeur | 15 |
| ■ Appartenance à un réseau régional et/ou national | 15 |
| ■ Affiliation au CNM | 16 |
| ■ Conventonnement pluriannuel avec un ou des partenaires publics | 16 |
| ■ Synthèse | 16 |

L'ACTIVITÉ DES RÉPONDANTS 17

| | |
|---|----|
| ■ L'ensemble de la filière | 17 |
| ■ Détails par branche d'activité | 19 |
| Création, organisation et diffusion de concerts | 19 |
| Musique enregistrée | 20 |
| Formation | 21 |
| Transmission | 22 |
| Médias | 23 |
| Ressources et accompagnements | 24 |
| Services et prestations | 24 |
| Management | 25 |
| Promotion | 25 |
| Technique | 26 |
| Instruments | 26 |
| Fédérations et représentations de la filière | 26 |

FOCUS SUR LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE

MUSIQUES ACTUELLES RÉGIONALE EN 2017 27

| | |
|--|----|
| ■ Resserrement du périmètre d'étude : Les structures professionnelles spécialisées dans les musiques actuelles | 27 |
| ■ Données financières | 27 |
| Subventions publiques | 28 |

| | |
|--|----|
| Aides Union Européenne | 28 |
| Aides sociétés civiles ou organismes professionnels | 28 |
| Mécénat et parrainage | 28 |
| ■ Ressources humaines | 28 |
| Nombre d'ETP tous types de contrats confondus | 28 |
| Types de contrats et de conventions collectives | 29 |
| Pourcentage F/H par type de contrat | 29 |
| Emplois aidés | 30 |
| ■ Autres ressources humaines sur 82 structures | 30 |
| Stagiaires indemnisés | 30 |
| Services civiques | 30 |
| Bénévolat | 30 |
| ■ Des études de cas | 31 |
| Spectacle vivant | 31 |
| Musique enregistrée | 31 |
| Formation | 31 |
| Synthèse | 32 |
| ■ Points forts et points faibles sur le territoire d'après les répondants | 32 |

2 LES CAMPAGNES D'APPELS À PROJETS EN 2018 ET 2019: SYNTHÈSE ET BILAN D'APRÈS QUELQUES EXEMPLES 33

| | |
|---|----|
| ■ En quelques chiffres c'est : | 34 |
| LES COOPÉRATIONS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE | 34 |
| ■ Les radios associatives, parties prenantes de la filière musiques actuelles | 34 |
| ■ Un exemple de projet de coopération radiophonique soutenu sur le territoire : CARRMA | 35 |
| L'ÉDITION ET LA PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE | 36 |
| ■ Campagnes d'appel à projets sur la structuration des entreprises d'éditions et de productions phonographiques | 36 |
| ■ L'exemple du label Un Je-Ne-Sais-Quoi | 36 |
| LES STRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT D'ARTISTES MUSIQUES ACTUELLES | 38 |
| ■ Deux exemples de projets de structuration d'entreprises de développement d'artistes soutenus en 2018 : | 38 |
| Le Collectif La Saugrenue | 38 |
| Yanai Lab | 39 |

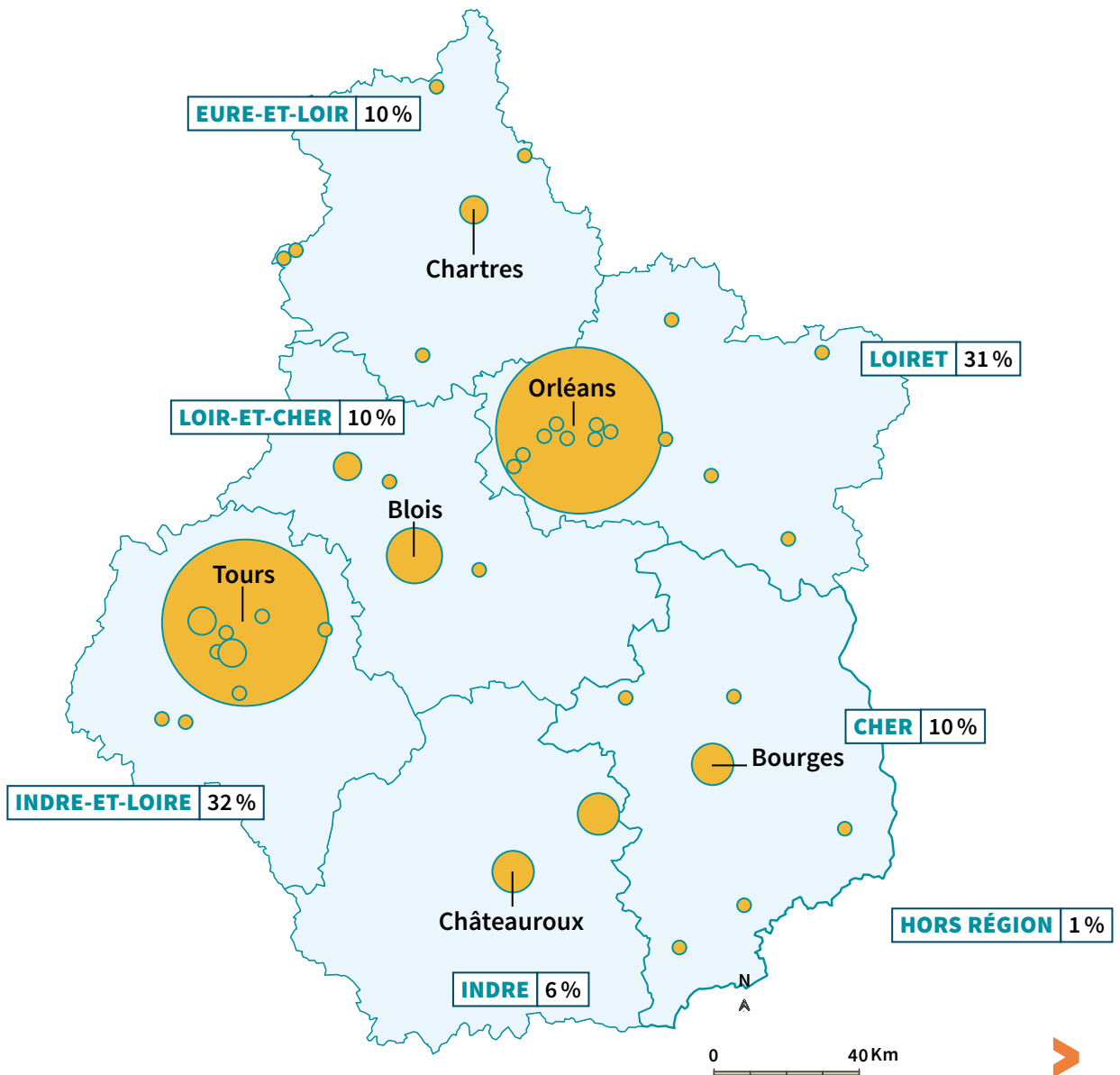
| | |
|--|-----------|
| 3 CONCLUSION | 40 |
| UN PREMIER TRAVAIL NÉCESSAIRE | 40 |
| REPRÉSENTATIONS ATTENDUES ET DISPARITÉS RURALES | 40 |
| METTRE EN AVANT LES SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE POUR L'ANALYSER, CRÉER DES ÉMULATIONS ET ADAPTER LES DISPOSITIFS | 41 |
| ■ Musique enregistrée | 41 |
| ■ Spectacle vivant | 41 |
| ■ Formation artistique, administrative et technique | 42 |
| ■ La branche média régionale | 42 |
| ■ La question du management | 42 |
| ■ Pluriactivités et multiples casquettes | 42 |
| QUELQUES PISTES D'AMÉLIORATIONS | 43 |
| ■ Coopérations, Concertations, Contrat de filière | 43 |
| LES MANQUES DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE | 44 |
| ■ Le bénévolat | 44 |
| ■ Les publics | 44 |
| ■ Et les artistes ? | 45 |
| ■ L'analyse de l'emploi | 45 |
| ■ Interroger la fonction employeur dans les structures et l'adéquation aux postes | 45 |
| ■ La répartition H/F dans les métiers du spectacle vivant | 46 |
| ■ Comment favoriser l'insertion professionnelle ? | 46 |
| REMERCIEMENTS | 47 |



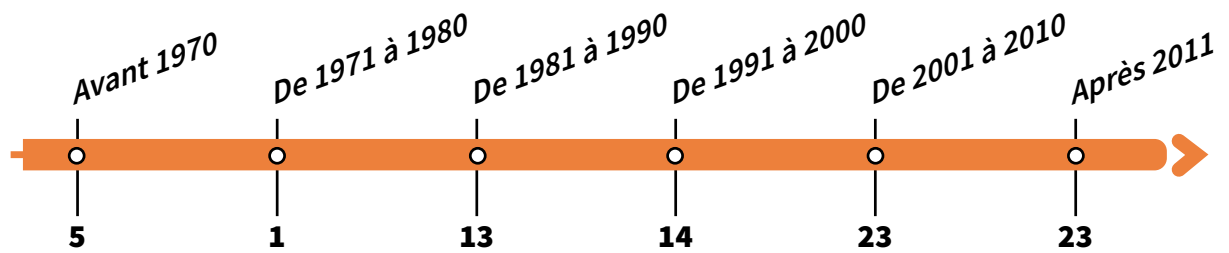
PANORAMA DE LA FILIÈRE

● LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

■ Répartition géographique des structures



■ Années de création des structures*



* 3 mairies n'ont pas répondu donc sur un total de 79 structures

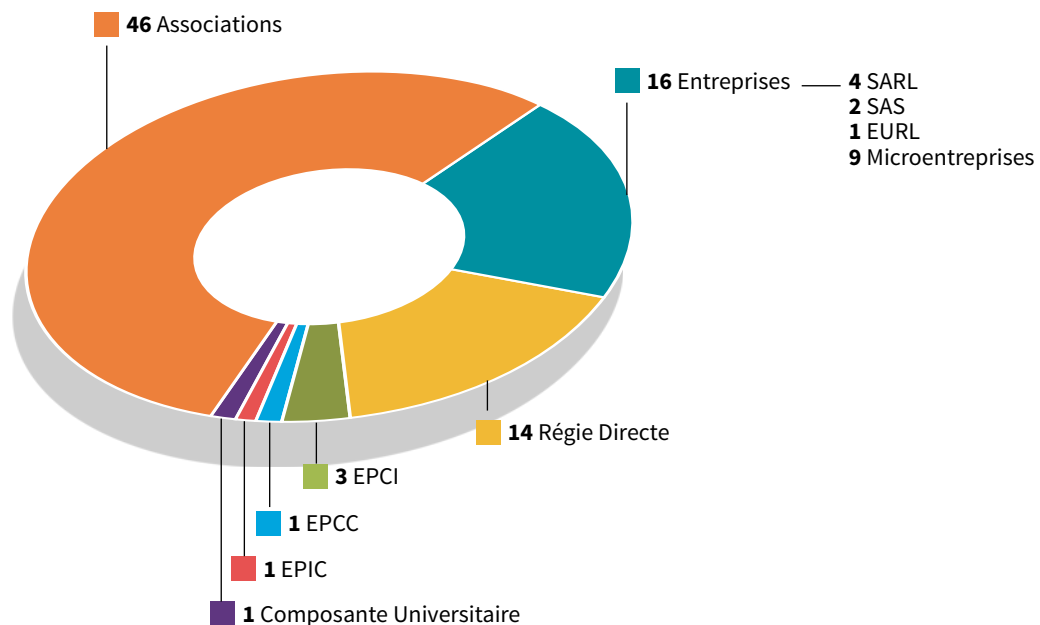
FORMES JURIDIQUES DES STRUCTURES

Un peu plus de 50% des répondant-es sont des associations, présentes dans chacune des branches d'activités retenues.

18 collectivités locales (dont 4 EPCI) ont participé.

Parmi les 15 structures au statut entrepreneurial, 60% sont des microentreprises.

■ Statuts juridiques des structures répondantes



LICENCES D'ENTREPRENEURS DE SPECTACLE

En 2017, 52% des répondant-e-s avaient au moins une licence d'entrepreneurs de spectacles:

- Licence 1 : Exploitants de lieux de spectacles : 21 %.
- Licence 2 : Producteurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées ayant la responsabilité du plateau artistique : 36 %.
- Licence 3 : Diffuseurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées n'ayant pas la responsabilité du plateau artistique : 43 %.



29 structures possédaient 2 licences (2 et 3), 13 possédaient les 3 licences, 5 en possédait une (2 ou 3). 39 n'avaient pas de licence d'entrepreneurs de spectacle.

À noter que 48% des structures qui déclarent avoir une activité dans la création et l'organisation de concert ne possèdent aucune licence.

LE LABEL SMAC – SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

La région Centre-Val de Loire compte 5 Smac sur 4 départements (l'Eure-et-Loir et l'Indre n'en comptent pas)

- Le Chato'do à Blois dans le Loir-et-Cher
- Le Petit Fauchoux à Tours dans l'Indre-et-Loire
- L'Astrolabe à Orléans dans le Loiret
- Les Bains Douches à Lignières dans le Cher
- Le Temps Machine à Joué-lès-Tours dans l'Indre-et-Loire

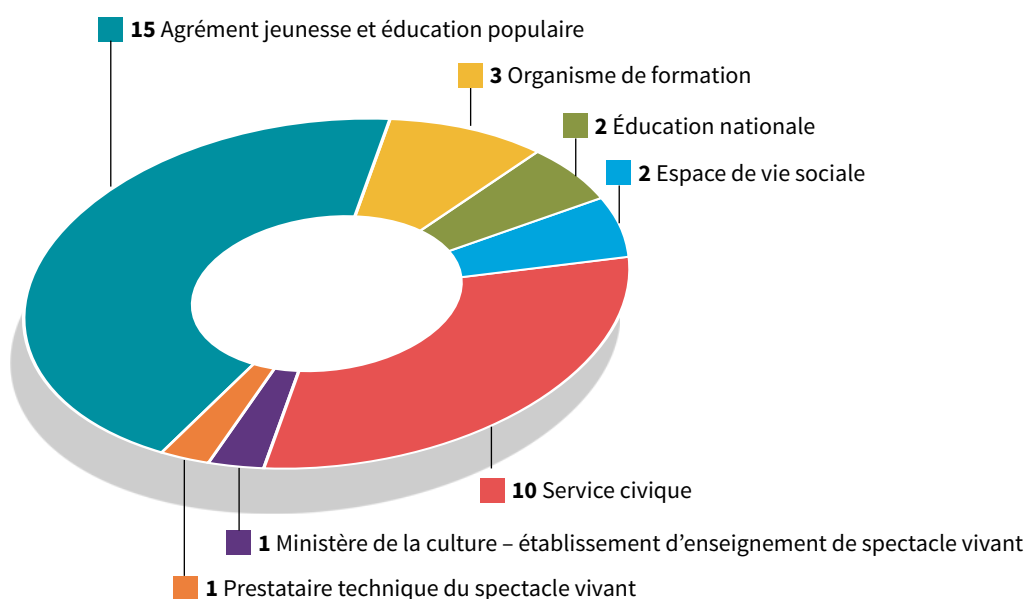
4 Smac sont répondantes : l'Antirouille à Orléans, le Petit Fauchoux à Tours, MARS à Blois et l'Asso à Joué-lès-Tours soit 5% des répondants.

POSSESSION D'AGRÉMENTS

18 structures sur les 82 répondantes (22%) possèdent un agrément: principalement un agrément jeunesse et éducation populaire et Service civique.

À noter également, 3 structures sont agréées Éducation nationale et 3 agréées organismes de formation.

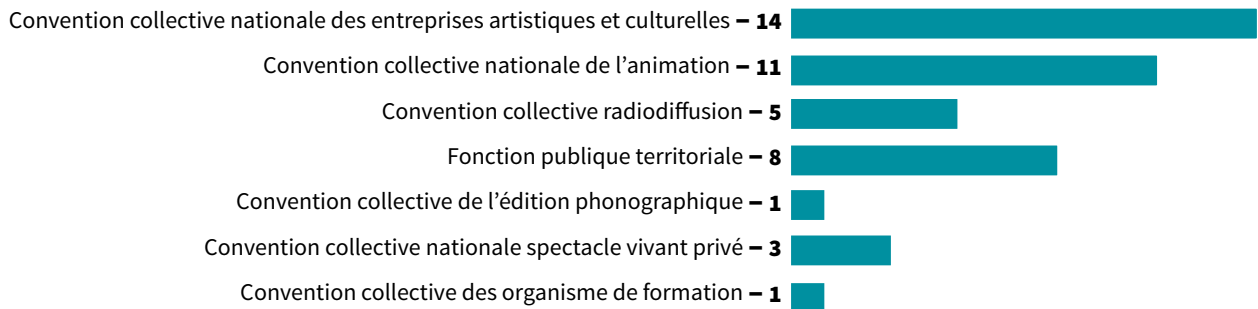
Types d'agrément



CONVENTION COLLECTIVE ET TEXTE STATUTAIRE

52% appliquent une convention collective, principalement la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

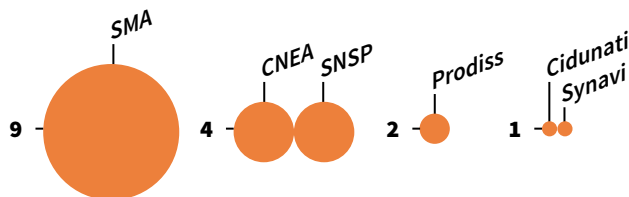
Types de conventions collectives



ADHÉSION À UN SYNDICAT EMPLOYEUR

27% adhèrent à un ou plusieurs syndicats, majoritairement le SMA – Syndicat des Musiques Actuelles, puis le CNEA – Conseil National des Employeurs d'Avenir et le SNSP – Syndicat National des Scènes Publiques.

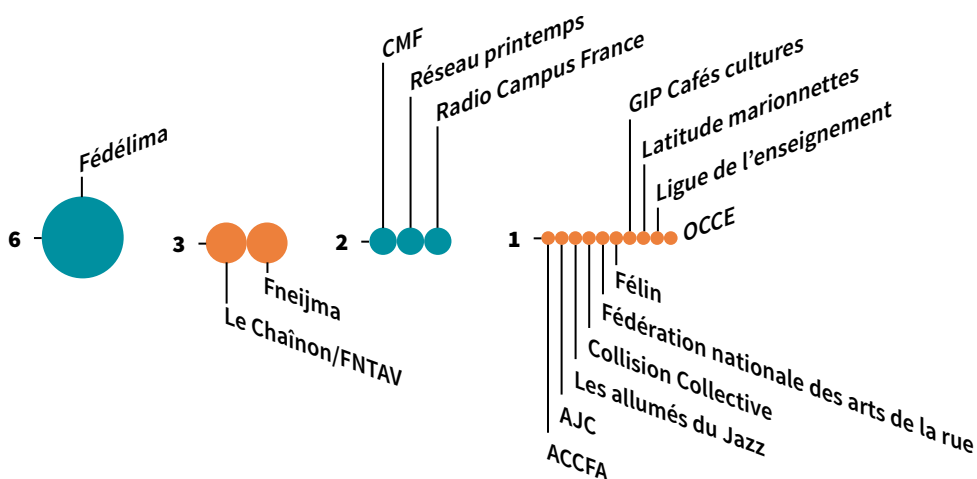
Appartenance aux syndicats (détail)



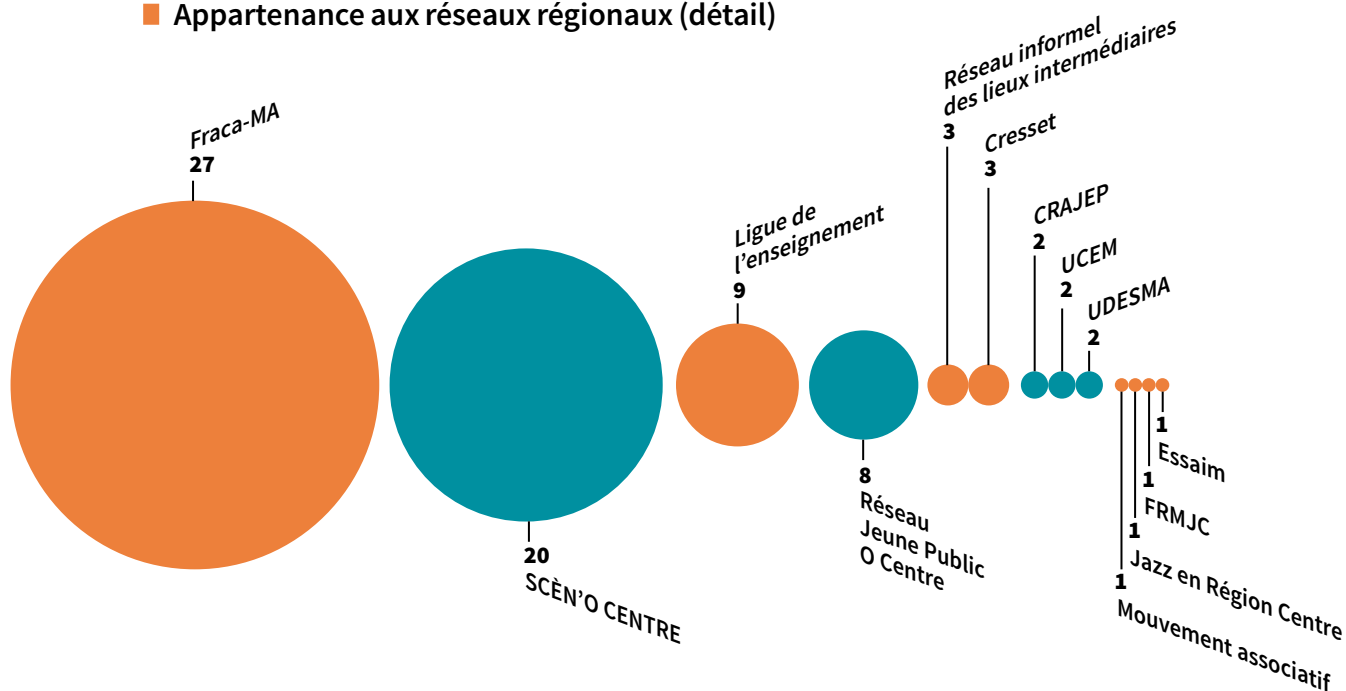
APPARTENANCE À UN RÉSEAU RÉGIONAL ET/OU NATIONAL

60% sont membres d'un réseau régional (Frac-Ma majoritairement, puis Scèn'O Centre)
30% sont membres d'un réseau national (Fédélima majoritairement)

Appartenance aux réseaux nationaux (détail)



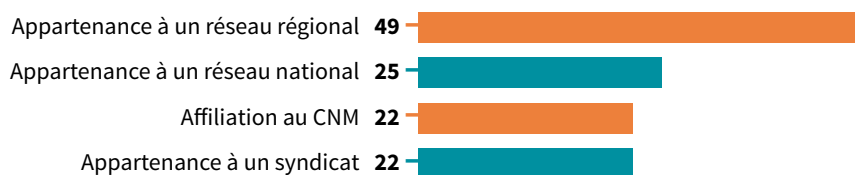
■ Appartenance aux réseaux régionaux (détail)



AFFILIATION AU CNM

27 % des structures répondantes étaient affiliées au CNM

■ Appartenance à un réseau, au CNM et à un syndicat



CONVENTIONNEMENT PLURIANNUEL AVEC UN OU DES PARTENAIRES PUBLICS

33 % étaient en conventionnement pluriannuel avec un ou des partenaires publics.

Principalement avec la Région puis la DRAC

SYNTHÈSE

- Inégalité de présence des acteurs sur la région avec une concentration sur les métropoles d'Orléans et Tours.
- Forme associative reste prépondérante.
- 75 % des structures ont moins de 30 ans.
- Une structuration et des dynamiques plus importantes au niveau régional.
- Un manque de lien avec les instances nationales à analyser.



● L'ACTIVITÉ DES RÉPONDANTS

L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE

1. Création, organisation et diffusion de concerts

Diffusion et promotion de spectacles musicaux/concerts

Production de spectacles musicaux/concerts, booking

Programmation de spectacles musicaux/concerts

Lieu fixe pluridisciplinaire, centre culturel

Lieu fixe spécialisé musiques actuelles

Accueil en résidence de création

Festival

Tremplins et dispositifs d'accompagnement

Maison de quartier

Café-concert

2. Musique enregistrée

Production phonographique/label

Edition musicale

Disquaire, Distribution digitale/numérique

Distribution physique

Pressage et duplication

3. Formation

Formation professionnelle

Formation continue

Formation initiale

Formations en médiation, politiques culturelles

Formations en communication

Formations administratives

Formations techniques

Formations artistiques

4. Transmission

Enseignement musical

Ateliers de sensibilisation/initiation à l'environnement des musiques actuelles

Éducation artistique et culturelle

Action culturelle

Ateliers de pratique musicale



5. Médias

Radio, webradio

Webzine, blog

Presse, écriture, fanzine

Télévision, web télévision

Plateforme en ligne

Agenda concerts, annuaires professionnels

6. Ressources et accompagnements

Accompagnement à la structuration de projets

Accompagnement technique

Accompagnement artistique

Ressources en ligne

Centre de documentation

Information ressource : entretiens individuels et collectifs

7. Services et prestations

Service de catering

Service de billetterie

Prestations administratives, comptables et/ou juridiques

Bar, restauration

Service de logistique lié aux musiques actuelles : toilettes sèches, sécurité, etc.

Service de catering

Service de billetterie

Prestations administratives, comptables et/ou juridiques

8. Management

9. Promotion

Réseau social et/ou services numériques de promotion

Impression, merchandising, produits dérivés

Communication, marketing

Réalisation de clips et/ou captations vidéo

Graphisme, artwork, identité visuelle

Photographie

Attaché·e de presse



10. Technique

Prestation de régie générale, sonorisation, éclairage, etc.

Location et/ou vente de matériel technique et scénique

Mise à disposition et/ou location de studios de mastering

Mise à disposition et/ou location de studios d'enregistrement

Mise à disposition et/ou location de studios de répétition

Mise à disposition et/ou location de résidences/espaces scéniques

11. Instruments

Fabrication et/ou réparation d'instruments de musique/lutherie

Distribution et vente d'instruments de musique

Vente de partitions et d'ouvrages musicaux

12. Fédérations et représentations de la filière

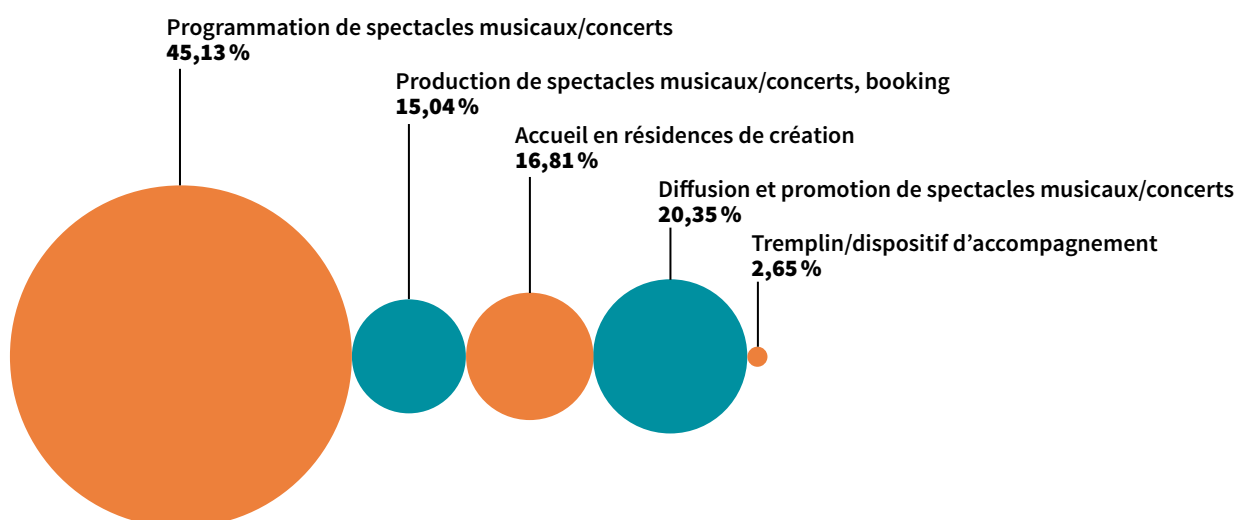
DÉTAILS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

● Création, organisation et diffusion de concerts

Cet axe prend en compte les nombreuses activités qui gravitent autour de la création, la diffusion et l'organisation de concerts.

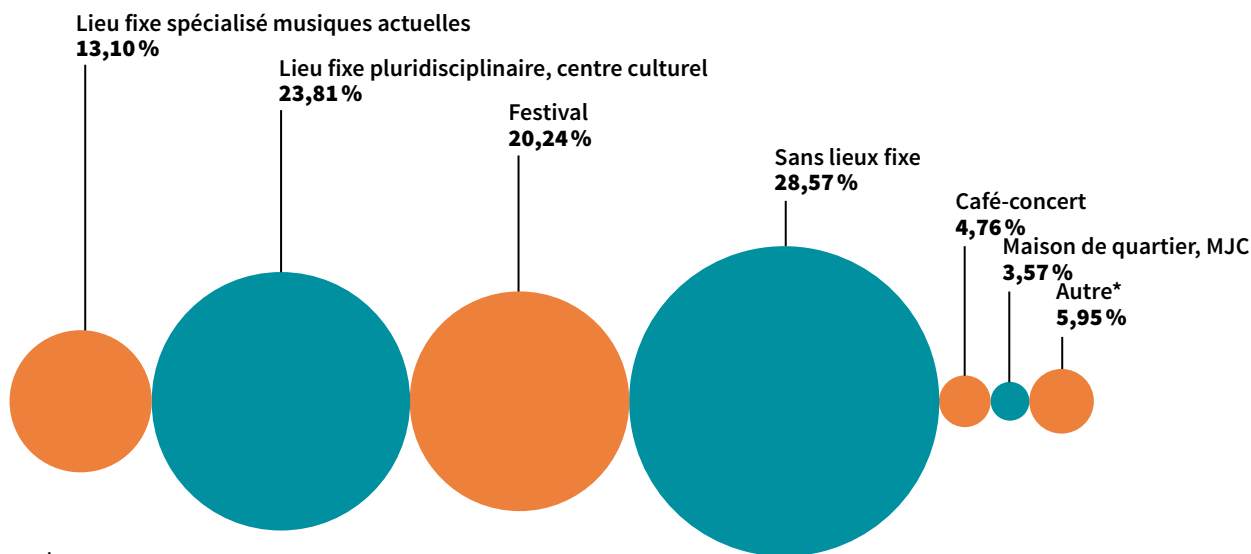
- 77 % des répondants affirment avoir une activité dans la branche du spectacle vivant
- 62 % des structures œuvrent principalement dans la programmation de spectacles musicaux et concerts.
- En seconde et troisième position on retrouve respectivement l'activité de diffusion et promotion de spectacles musicaux et concerts, et d'accueil en résidence de création.
- La production de spectacles musicaux et concerts arrive en quatrième position.

■ Activités dans la branche création et organisation de concerts



- 71 % des répondants précisent avoir une activité dans la diffusion
- 29 % des répondants organisent des événements sans lieu fixe, les autres structures diffusent principalement sur des lieux fixes pluridisciplinaires, à l'instar de centres culturels ; puis l'on retrouve des scènes spécialisées musiques actuelles et enfin des festivals.

■ Précisions sur l'activité de diffusion

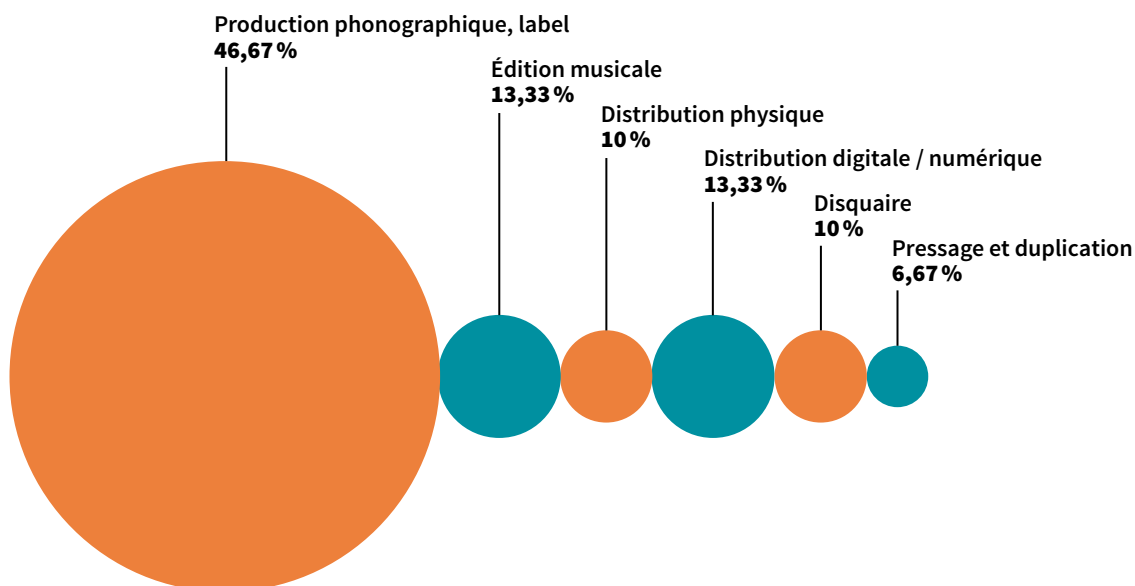


* Principalement des radios

● Musique enregistrée

22 % des structures déclarent avoir une activité dans cette branche.

■ Activités dans la branche musiques enregistrées



Il s'agit d'actrices et d'acteurs investi-e-s sur le territoire régional, à plus de 70%, en faisant majoritairement appel à des prestataires de la région.



Par ailleurs, il est à noter que la plupart des répondant·e·s proposent des activités complémentaires, avec notamment :

- des ressources et de l'accompagnement, pour 66 % des structures ;
- des labels organisant également des concerts et des actions de transmission ;
- une activité de production phonographique et de distribution physique ou numérique au sein d'une école de musique.

Les répondant·e·s sont principalement des associations ou des entreprises.

Ceci dit, 4 collectivités locales (en lien avec une salle de spectacles ou avec une école de musique) sont également concernées.

Concernant plus spécifiquement les disquaires indépendants, 3 répondant·e·s ont déclaré avoir une activité dans ce domaine : pour l'un d'entre eux il s'agit de l'activité principale. Sinon celle-ci est en lien, de façon complémentaire, avec un label ou une association de production.

Les réponses ouvertes au questionnaire évoquent, en très forte majorité, tous domaines confondus, le besoin de soutenir les disquaires indépendants. Ce secteur propose une « offre de diversité », à la fois de niche et d'occasion, comme l'évoque l'étude sur « La situation économique des disquaires indépendants en France »* réalisée en 2017 par la DGMIC.

Les disquaires indépendants garantissent la diversité d'exposition des catalogues, devant même en volume les ventes physiques par internet des grands groupes du e-Commerce.

Les participant·e·s au questionnaire ont souligné l'enjeu du développement des structures de production et des labels. La raison évidente semble être qu'elles sont les premiers partenaires financiers capables de faciliter la rencontre de l'artiste avec son public et de pallier à la difficulté d'accéder à des salles de concerts pour des artistes peu connu·e·s.

16 % des structures proposent une offre de formations diplômantes :

- 43 % formations professionnelles.

● Formations

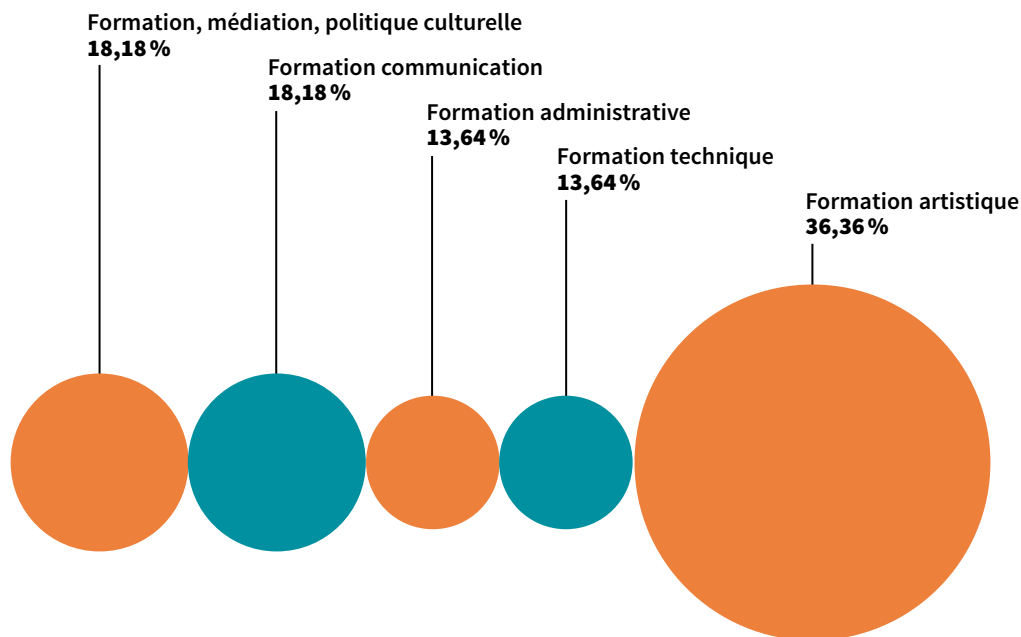
- 33 % formations continues.
- 24 % formations initiales.

L'activité de formation est mise en avant par 13 structures. Il s'agit principalement d'écoles ou de centres de formation, qu'ils soient privés (sous forme associative) ou publics (écoles de musiques municipales, Éducation Nationale et composante universitaire).

* Étude sur le site www.culture.gouv.fr



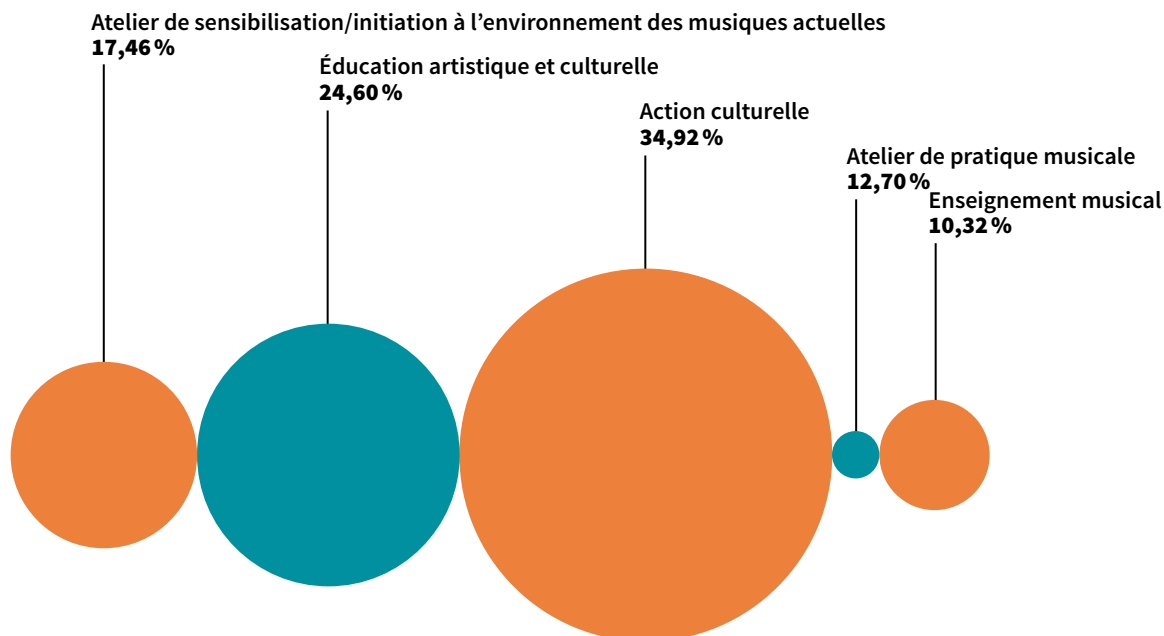
■ Activités dans la branche formation



● Transmissions

62 % des structures affirment intervenir dans le champ de la médiation, de l'action culturelle ou du partage de savoirs

■ Activités dans la branche transmission



Il est intéressant de noter que plus de 40 structures répondantes interviennent dans le champ de la transmission à travers un programme d'action culturelle, qui regroupe l'ensemble de leurs actions en faveur de l'accès à la pratique culturelle et de la circulation des œuvres.



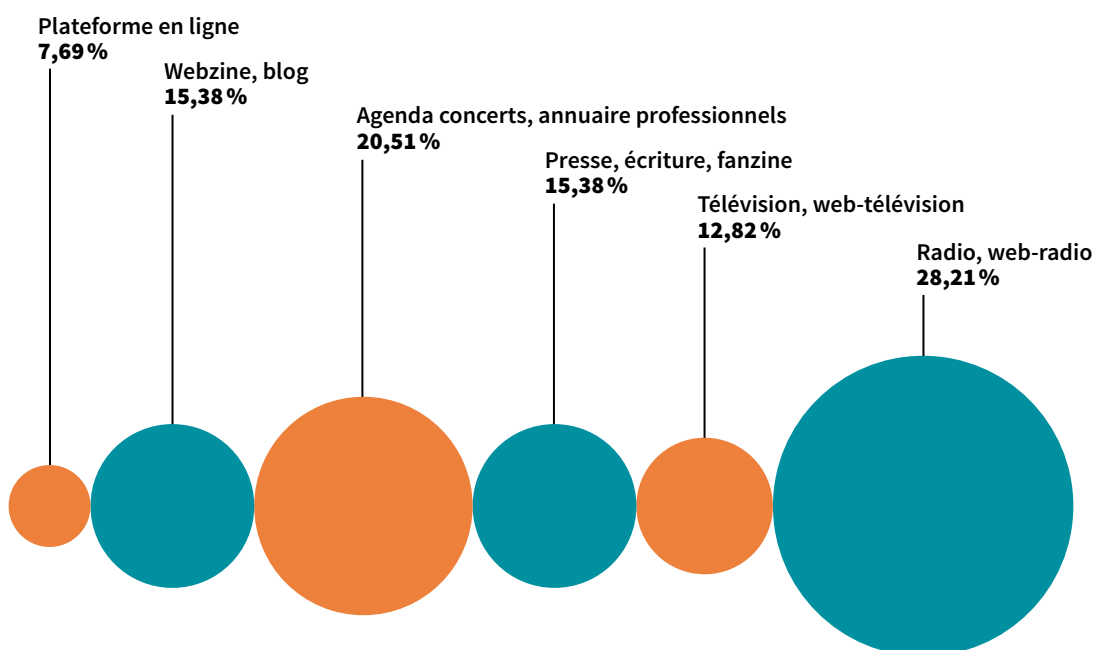
● Médias

La branche Médias est rattachée à l'action de diffusion sur le territoire. Les médias ont une place importante sur le territoire. Véritable moteur de communication, ils participent activement à la diversité culturelle.

- 23 % des répondants affirment avoir une activité dans la branche « Médias », soit 19 structures.
- 12 répondant·e·s ont une activité radio ou webradio. Parmi elles, la moitié sont des radios associatives.
- 4 fédérations soutiennent des projets radiophoniques de proximité : la Fraca-Ma, les Ligues de l'Enseignement du Cher et du Loir-et-Cher, l'Union Régionale de l'Office Central de la Coopération à l'École.
- Une collectivité met en place des activités de transmission, notamment via la radio.
- 2 auto-entrepreneurs déclarent également avoir une activité de radio ou webradio.

Ils ont par ailleurs des activités d'accompagnement ou de prestations de services. L'un d'eux propose des actions éducatives sous forme d'ateliers, l'autre intervient dans le cadre de formations techniques.

■ Activités dans la branche médias



● Ressources et accompagnements

51 % des répondants ont une activité dans ce domaine, principalement de l'accompagnement artistique et/ou à la structuration de projets.

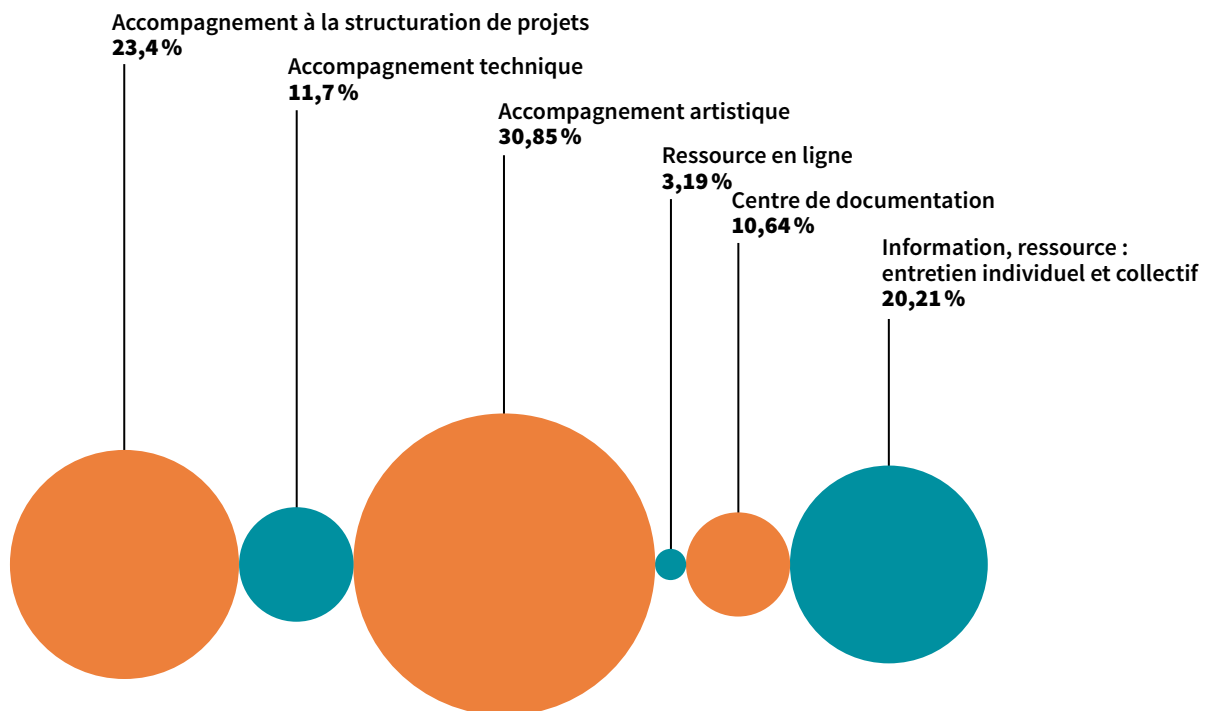
29 structures proposent un accompagnement artistique.

22 de l'accompagnement à la structuration de projets.

Puis en troisième position, 19 effectuent des entretiens ressources spécialisés, individuels et collectifs.

La ressource en ligne est minoritaire avec moins de 5 structures dans cette activité.

■ Activités dans la branche ressources et accompagnements



● Services et prestations

40 % ont une activité dans les prestations techniques, en majorité dans la mise à disposition et/ou location de résidences/espaces scéniques.

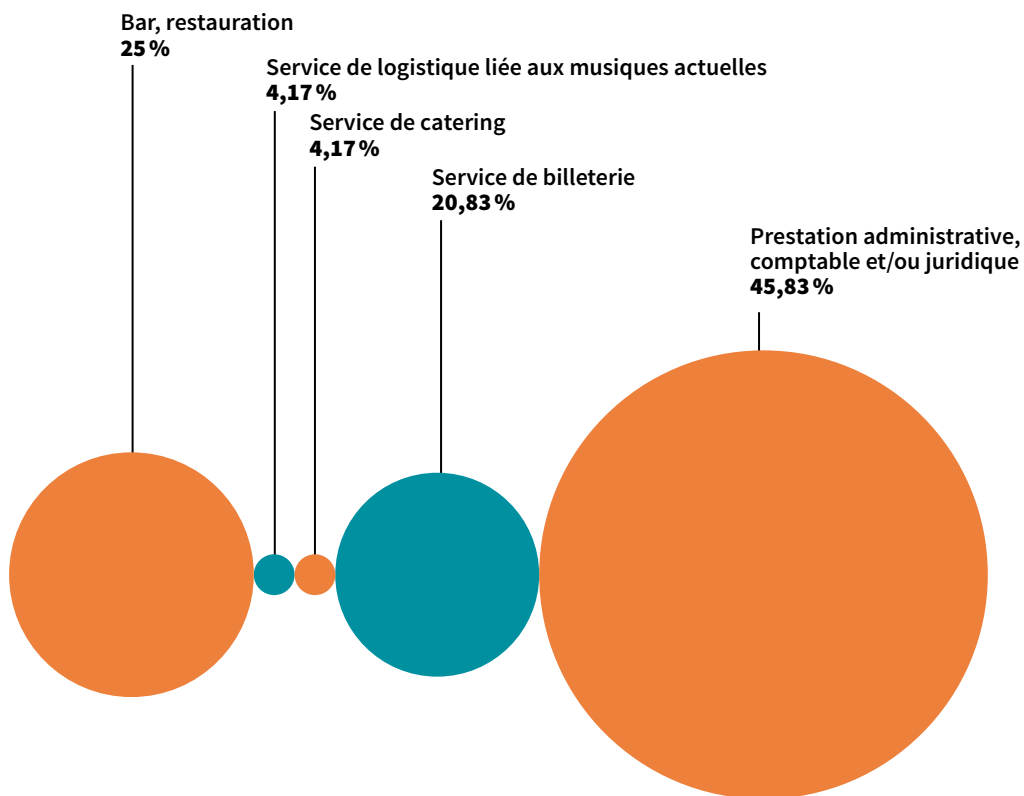
22 % ont une activité dans la promotion, principalement sur les réseaux sociaux, services numériques de promotion, communication, marketing.

21 % ont une activité dans ce domaine axé autour des prestations administratives, comptables et/ou juridique mais aussi en bar et restauration.

2 % ont une activité en tant que fabrication, réparation et distribution/vente d'instruments de musique.



■ Activités dans la branche services et prestations



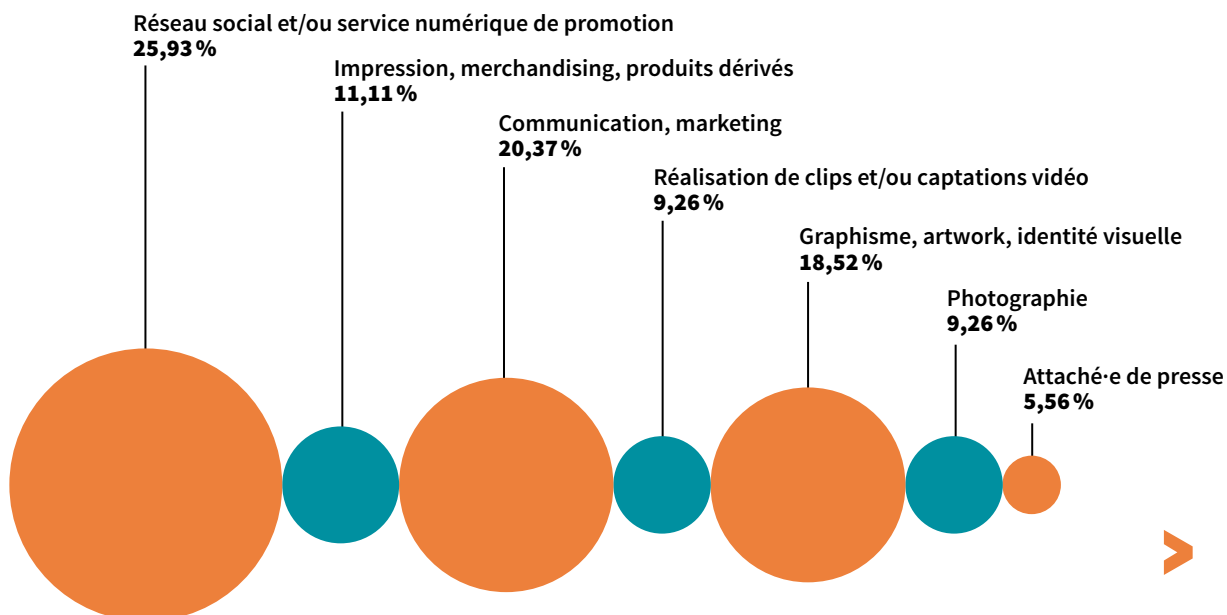
● Management

L'activité de management est développée par 7% des structures.

● Promotion

18% des structures déclarent avoir une activité liée à la promotion artistique. Principalement sur les réseaux sociaux, vecteurs de communication.

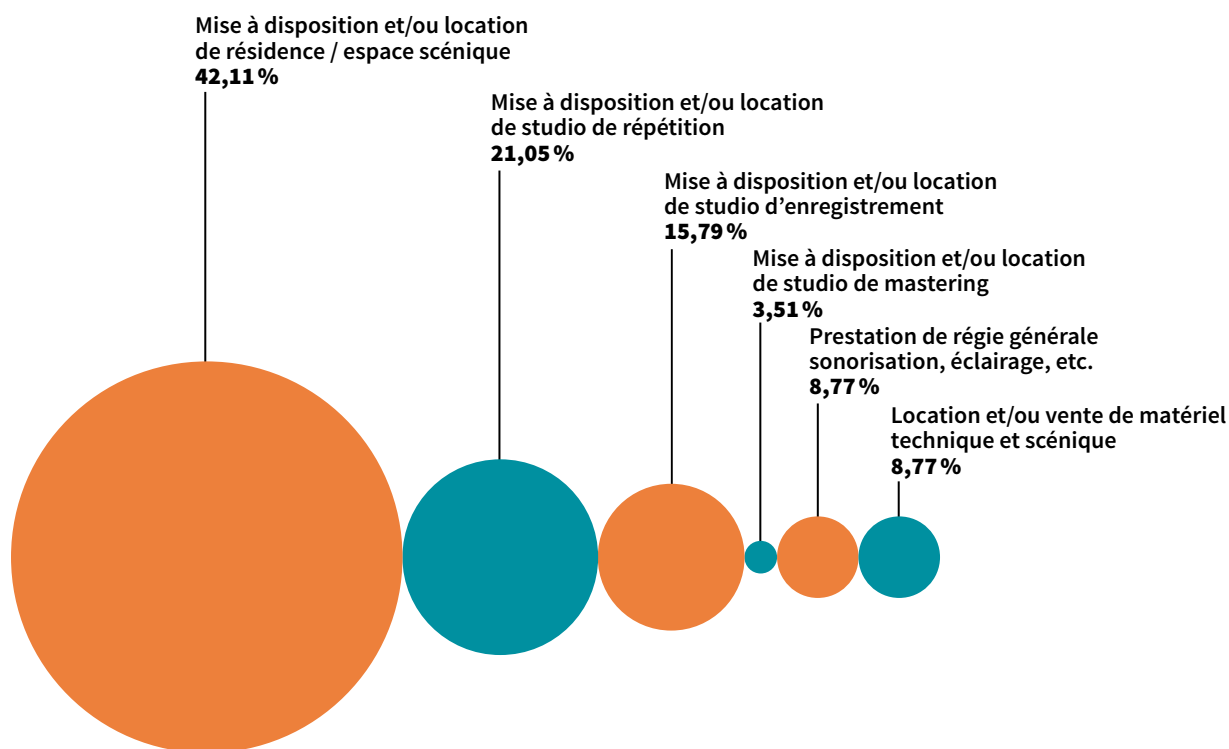
■ Activités dans la branche promotion



● Technique

40 % des structures ont une activité dans ce secteur.

■ Activités dans la branche technique



● Instruments

2 % des structures déclarent avoir une activité dans la filière qui a trait aux instruments, à travers une activité dans la fabrication, restauration d'instruments de musique, lutherie, qui va de pair avec une activité commerciale de distribution/vente.

● Fédération et représentation de la filière

7 % des structures ont une activité en tant que fédération ou représentant des acteurs de la filière en région.

SYNTHÈSE

- Une pluriactivité confirmée avec une prédominance des activités du spectacle vivant.
- Une porosité voire une synergie des activités.
- Une activité de ressource et d'accompagnement importante en région.
- Une offre de formation solide mais inégalement répartie sur le territoire.
- Certaines activités sont marginales et demanderont un travail d'approfondissement : management et facture d'instruments.
- Des acteur·rice·s investi·e·s sur le champ de la transmission et de l'action culturelle.



● FOCUS SUR LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES RÉGIONALE EN 2017

RESSERREMENT DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE : LES STRUCTURES PROFESSIONNELLES SPÉCIALISÉES DANS LES MUSIQUES ACTUELLES

- 50 structures interviennent dans d'autres champs artistiques que les musiques actuelles, notamment dans la danse, le théâtre et les musiques autres qu'actuelles.
- Au sein de ces 50 structures, les musiques actuelles sont l'activité principale de 16 d'entre elles.
- Par ailleurs 32 structures œuvrent exclusivement dans le secteur des musiques actuelles.

Parmi les 82 structures étudiées, nous avons un total de 48 structures (16 + 32) qui œuvrent exclusivement ou principalement dans les musiques actuelles. Nous avons pris le parti de ne retenir, parmi les 48, que les structures qui ont eu recours à l'emploi salarié, soit 26 structures.

DONNÉES FINANCIÈRES

Les écarts entre les chiffres d'affaire démontrent une diversité d'activités : allant d'une activité embryonnaire représentant un chiffre d'affaire plafonné à 5 000 € à des structures dont le chiffre d'affaire dépasse le million d'euros.

Pour mieux appréhender ce panorama, les éléments d'analyse développés ci-dessous seront d'ordre général, puis se concentreront sur des études de cas : quelques indicateurs sur les activités des 4 Smac répondantes, 3 organismes de formation artistique, 4 labels et disquaires, 4 agents et producteurs et enfin 3 collectifs d'artistes.

15, 411 M€ : c'est la somme des chiffres d'affaire portés à notre connaissance, avec un écart multiplié par un million entre le plus petit et le plus gros budget (le plus petit budget pris en compte concerne une association émergente, le plus gros un festival d'envergure nationale). La moyenne, 590 000 €, est pondérée par quelques structures qui agrègent des budgets conséquents, la majorité présentant ceci dit un chiffre d'affaire médian d'un peu plus de 175 000 €.

Les ressources propres représentent 53% du budget des structures. Elles comprennent la vente des prestations. Les produits générés par des partenariats



avec des financeurs privés ne sont pas détaillés.

La somme des excédents pour les structures observées étant d'environ 170 000 €.

● **Subventions publiques**

Elles proviennent d'abord de la Région Centre-Val de Loire, puis de l'Etat-Drac Centre-Val de Loire :

- 77 % des subventions sont destinés à de l'aide au fonctionnement.
- 23 % des subventions sont destinés à de l'aide au projet.

● **Aides Union Européenne**

Aucune structure n'a touché d'aide de l'Union Européenne, en grande partie à cause de la méconnaissance des programmes européens, et/ou de la complexité et des moyens nécessaires inhérents au suivi administratif de ces aides.

● **Aides sociétés civiles ou organismes professionnels**

33 % des structures ont reçu une aide principalement du CNM, puis de sociétés civiles (Sacem et Spedidam).

● **Mécénat et parrainage**

35 % des structures affirment avoir bénéficié d'un soutien sous forme de sponsoring/ mécénat.

RESSOURCES HUMAINES

ETP : Équivalent Temps Plein

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDDU : Contrat à Durée Déterminée d'Usage

Les masses salariales représentent 40 % des charges. Les effectifs cumulés de ces 26 structures correspondent à un total de 214,28 ETP.

La plupart des structures ont comptabilisé dans les ETP les personnels permanents, CDI et CDD, excluant les CDDU intermittents.

● **Nombre d'ETP tous types de contrats confondus**

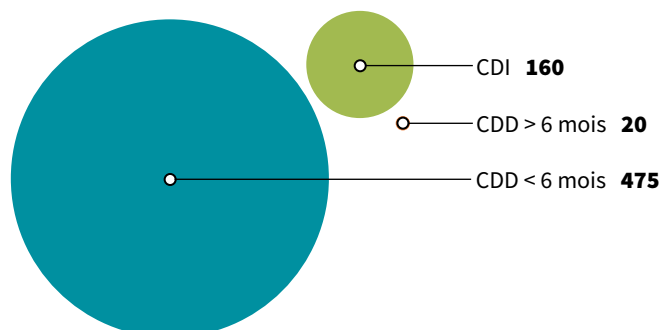
- 11 structures comptent entre 0 et 5 ETP.
- En seconde position, 6 structures avec de 11 à 15 ETP.
- La médiane s'établissant à 5,4 ETP.
- Le minimum étant 1 ETP et le maximum 44,2 ETP.



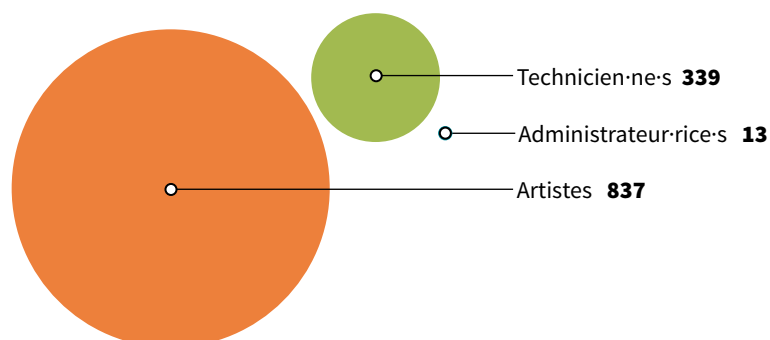
● Types de contrats et de conventions collectives

En majorité les types de contrats sont des CDI, puis des CDDU intermittent artistes et techniciens.

■ Les types de contrats, hors CDDU intermittents



■ Répartition des CDDU intermittents



● Pourcentage F/H par type de contrat

La proportion d'emploi féminin est de 35 %. Les femmes sont surtout présentes dans les équipes permanentes et lorsqu'elles sont en CDDU en tant qu'administratrices.

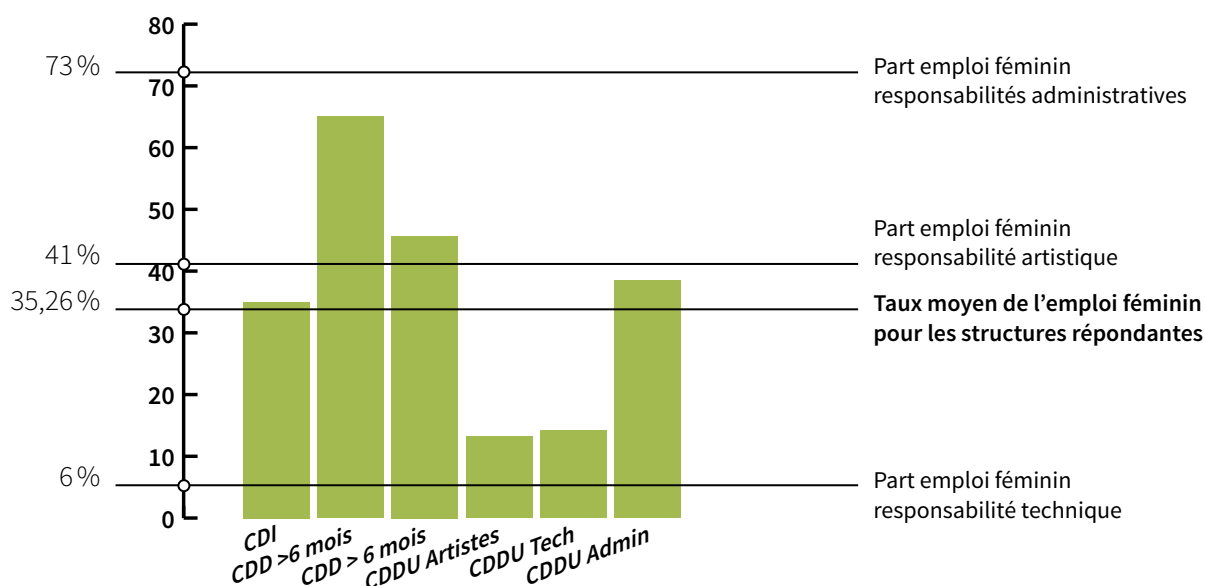
Ces constats sont à comparer avec l'étude sur la répartition hommes/femmes dans le spectacle vivant réalisée en 2019 par le collectif H/F de la région Centre-Val-de-Loire, en partenariat avec la Fraca-Ma et Métiers Culture (parution courant 2020).

Cette étude met en évidence que les femmes occupent 41 % des postes à responsabilité artistique, 6 % des postes à responsabilités techniques et 73 % des postes à responsabilité administrative.

Les professionnel·le·s artistes et technicien·ne·s dans les musiques actuelles sont donc essentiellement des hommes.



■ Pourcentage femmes/hommes par type de contrats ETP



● Emplois aidés

En moyenne, 54 % des structures ont eu recours à des dispositifs d'emploi aidé en 2017. En majorité, les structures y recourent pour un à deux salariés, globalement sur un temps plein.

AUTRES RESSOURCES HUMAINES SUR 82 STRUCTURES

● Stagiaires indemnisés

17 structures ont eu recours à un ou plusieurs stagiaires. Au total, 17 structures ont eu 25 stagiaires indemnisés répartis comme suit :

- 12 structures ont accueilli 1 stagiaire indemnisé ;
- 3 structures ont accueilli 2 stagiaires indemnisés ;
- 1 structure 3 stagiaires indemnisés ;
- 1 structure 4 stagiaires indemnisés.

● Services civiques

En 2017, 15 structures ont eu recours à 25 volontaires en service civique.

- 3 structures ont accueilli 2 services civiques indemnisés ;
- 1 structure 3 services civiques indemnisés.

● Bénévolat

Le bénévolat fait partie intégrante de l'organisation de 44 structures :

- 44 structures ont en tout 1 389 bénévoles.
- En moyenne 32 bénévoles par structure.
- Médiane : 15 bénévoles.



● Spectacle vivant

Les 4 Smac répondantes ont un budget cumulé de 4 074 000 €.

- Elles bénéficient d'aides publiques à hauteur de 63 %, ce qui leur permet d'assumer leurs charges tout en maintenant une politique tarifaire accessible.
- Les salaires représentent 47 % de leurs charges totales. Le reste finance les frais structurels et les achats de prestations (les contrats de cession en font partie). Il est important de spécifier que les charges salariales prennent en compte uniquement les salaires versés directement par les Smac.
- En 2017, les 4 Smac observées ont employé directement 280 salarié·e·s, dont 43 CDI et 232 CDDU Intermittent.
- La part d'emplois féminins des salariées au régime général est de 45 %, ce qui est au-dessus de la moyenne.

Les 4 entreprises de production cumulent un chiffre d'affaire de 222 000 €.

- Elles génèrent des ressources propres à hauteur de 63 %.
- La part salariale de leurs charges est de 47 % avec un minimum estimé de 6 ETP.

Les 3 collectifs d'artistes ayant partagé leurs données budgétaires ont un chiffre d'affaire cumulé de 446 000 €.

La part salariale de leurs charges est de 74 %. Ils emploient un·e salarié·e au régime général, en emploi aidé pour 2/3 des répondant·e·s. Sinon, les ressources humaines sont exclusivement intermittentes : 100 artistes, 9 technicien·ne·s et un·e administrateur·rice.

● Musique enregistrée

Le total des chiffres d'affaire des 4 labels et disquaires s'élève à 484 454 €.

10 % de ces produits reviennent à l'activité de disquaire. Les charges de cette dernière représentent 76 % de son budget, elles sont supérieures pour les labels.

● Formation

L'addition des chiffres d'affaire des 3 organismes de formation analysés est égale à 1 914 389 €.

- Leurs ressources propres sont de 64 %.
- Les 78 % des charges sont dédiées aux salaires, soit 46 CDI, 10 CDD, pour 46,08 ETP. Ces organismes de formation ont employé 258 salarié·e·s en CDDU intermittent, soit 251 artistes et 7 technicien·ne·s.



● Synthèse

- Disparité économique importante entre acteurs.
- Un chiffre d'affaire médian de 175 000€.
- Une moyenne d'autofinancement de 50 %.
- Des aides régionales (Drac et Conseil Régional) indispensables aux activités.
- Aucun financement européen demandé ou accordé.
- Peu de structures bénéficient d'une aide des sociétés civiles.
- Dispositifs d'aides à l'emploi cruciaux dans le maintien des activités.
- Des acteurs qui se projettent à long terme (majorité de CDI).
- Inégalité femme/homme avérée, notamment dans les métiers de la technique.

LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE, D'APRÈS LES RÉPONDANT·E·S

« Une offre très conséquente : les groupes sont de plus en plus nombreux à demander à venir sur les festivals. »

« Des festivals bien identifiés, avec des spécificités esthétiques. »

« Beaucoup de musiciens, très bien formés. »

« C'est un territoire qui regorge de jeunes artistes et de festivals qui sont aujourd'hui des références. »

« Un territoire bien placé géographiquement, facilité d'accès avec Paris. »

« La capacité des acteurs à se fédérer peu importe leur champ d'action, une volonté de collectif présente. »

« Un réseau présent et disponible en cas de besoin. »

« Une aide significative entre associations de même "calibre". »

« Une bonne entente des acteurs. »

« Des faiblesses au niveau des structures de production, diffusion et d'accompagnement d'artistes : labels, tourneurs, disquaires indépendants, pépinière d'artistes notamment pour les groupes émergents. »

« Un manque de structures et de soutien pour les associations (notamment les plus petites) pour leur permettre d'organiser leurs événements : un concert, un festival. »

« Pas assez de salles adaptées et de petits lieux de diffusion. »

« Des liens complexes avec les acteurs régionaux du fait de l'éloignement géographique. »

« L'inégalité des départements et de leurs politiques culturelles. »

« Un manque de recensement et de communication. »

« Des difficultés à mener des projets ensemble. »



2

LES CAMPAGNES D'APPELS À PROJETS EN 2018 ET 2019 : SYNTHÈSE ET BILAN D'APRÈS QUELQUES EXEMPLES

Comme annoncé préalablement, ces éléments sont principalement issus d'une observation des réponses aux appels à projets adossés au contrat de filière en préfiguration en région, croisée avec des données issues d'études comparables mentionnées ci-après.

En 2018 et 2019, 3 appels à projets ont été déployés dans le cadre du contrat de filière :

- Structuration des entreprises de développement d'artistes musiques actuelles
- Développement des coopérations entre acteurs des musiques actuelles
- Structuration des entreprises de production et d'édition phonographique

Un quatrième appel à projets a été proposé en 2019 : Soutien à la stratégie de promotion et communication en 2019 pour pallier à un besoin des structures de développer l'activité liée à la visibilité de leur structure et des actions menées. Les bilans n'étant pas encore effectués sur cet appel à projets, il n'a pu être traité à travers ce rapport.



EN QUELQUES CHIFFRES C'EST :

- 41 dossiers proposés par 24 structures différentes.
- 20 dossiers en 2018.
- 21 dossiers en 2019.
- 11 dossiers acceptés en 2018.
- 9 dossiers acceptés en 2019 + 5 sur l'appel à projets « Soutien à la stratégie de promotion et de communication ».
- 63 % des structures candidates sont issues du Loiret et de l'Indre-et-Loire.
- 211 400 € distribués sur ces deux années pour un montant moyen par structure de 8 456 €.
- 22 structures sur 24 sont des associations.
- 42 % des structures possédant au moins une licence d'entrepreneur de spectacles.

● LES COOPÉRATIONS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

73% des structures répondantes mènent des actions en coopération avec d'autres acteurs du territoire. Elles sont membres à 59% de réseaux régionaux.

Compte-tenu du taux de réponses à l'enquête, il n'est cependant pas possible d'affirmer que plus de la moitié des actrices et des acteurs de la filière musiques actuelles sont ainsi investi·e·s dans une logique de réseau.

Sur les 10 projets de coopération présentés en 2018 et 2019, 4 ont été acceptés.

LES RADIOS ASSOCIATIVES, PARTIES PRENANTES DE LA FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES

Les radios de proximité permettent la mise en valeur de contenus souvent non ciblés par d'autres médias. Elles favorisent une expression qui contribue à promouvoir la diversité.

« L'étude sur les radios associatives en région Centre-Val de Loire » réalisée en 2017 par la Fraca-Ma et Artéfacts avait démontré que les radios associatives ont un fort impact dans la promotion de la création locale : les interviews d'artistes locaux, la promotion, la diffusion de leurs œuvres, la retransmission de concerts mais aussi la transmission de savoirs (via l'animation d'ateliers d'éducation aux médias et à l'information).



Quelques chiffres provenant de cette étude :

- 10 radios sur 14 sont impliquées dans des projets d'actions éducatives.
- Les radios s'impliquent dans des actions culturelles comme la valorisation des actions associatives, du patrimoine, la découverte et le soutien à l'émergence de projets artistiques.
- Environ 990 émissions sont diffusées par semaine sur le territoire. 84,5% sont directement produites par ces radios.
- 8 radios sur 22 proposent des retransmissions de concerts.
- 2 radios hébergent une association dont elles sont à l'origine, et qui produit un événement de type festival.
- 14 radios sur 22 s'impliquent dans de l'action locale, principalement en tant que relais des événements organisés sur leur territoire d'appartenance, notamment les festivals, à travers la mise en place de plateaux physiques *in situ*, des actions de promotion sur leur antenne, de la réalisation et diffusion d'interviews...
- En 2017, 80% des radios adhèrent au moins à une fédération.

L'activité des radios est fortement ancrée sur le territoire, la plupart du temps dans des logiques de coopération qui ne sont pas d'ordre commercial.

Les liens avec les dynamiques locales constituent une composante essentielle des radios associatives, et plus généralement pour les actrices et acteurs répondant·e·s : ils·elles défendent des médias citoyens dans le cadre de nombreux partenariats avec les milieux sociaux, éducatifs et culturels.

CARRMA : UN EXEMPLE DE PROJET DE COOPÉRATION RADIOPHONIQUE SOUTENU SUR LE TERRITOIRE

En 2018, Radio Campus Orléans a présenté le projet CARRMA (Coopération des Associations Régionales Radiophoniques des Musiques Actuelles), dans le cadre de l'appel à projet « Développement des coopérations entre acteurs des musiques actuelles ».

Ce projet repose sur l'objectif d'expérimenter la mise en réseau des radios associatives de la région ; ceci afin de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, de soutenir l'émergence de nouveaux acteurs radiophoniques locaux et d'anticiper sur les évolutions de ce secteur d'activités. Ce projet coopératif s'est concrétisé, notamment, par la réalisation de plateaux communs implantés sur plusieurs festivals de la région (Terres du Son, Printemps de Bourges, Rockomotives). Ces plateaux ont été coordonnés par Radio Campus Orléans, en coopération avec Radio Campus Tours, Radio Béton (Tours), Radio Résonance (Bourges), Radio Tintouin (Vierzon).



● L'ÉDITION ET LA PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE

Les activités qui relèvent de la production et de l'édition phonographique permettent d'immortaliser œuvres et courants musicaux, et de créer du patrimoine. En outre le disque, physique ou dématérialisé, représente un outil indispensable aux artistes pour faire découvrir leur répertoire au grand public, et/ou en assurer sa promotion et son interprétation sur scène.

Les études antérieures au niveau national* ayant fait apparaître un besoin de consolidation de ces activités en région, ont donné lieu, en 2018 et 2019, à deux campagnes d'appel à projets dédiées.

CAMPAGNES D'APPEL À PROJETS SUR LA STRUCTURATION DES ENTREPRISES D'ÉDITION ET DE PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE

- 10 projets de structuration des entreprises d'éditions et de productions phonographiques ont été déposés en 2018 et 2019.
- 6 ont été acceptés.
- 25 labels actifs sont recensés en région.
- 14 d'entre eux sont domiciliés en Indre-et-Loire.

L'EXEMPLE DU LABEL UN JE-NE-SAIS-QUOI

Né en 2006 à Tours, le label Un je-ne-sais-quoi se présente comme une maison de production phonographique associative. Ce label s'est rapidement fait connaître par sa direction artistique éclectique et son soutien à la création locale. Depuis sa fondation, Un je-ne-sais-quoi a soutenu une dizaine d'artistes ou groupe d'artistes produisant par là-même plusieurs centaines de chansons ou morceaux de musique. Son ambition vise à la fois la structuration et l'accompagnement d'œuvres innovantes et originales issues de son territoire. Mais aussi la reconnaissance de la fixation phonographique comme patrimoine artistique, détaché de l'économie de marché, à la manière du travail d'un ethnomusicologue.

La structure s'est positionnée en 2018 sur plusieurs axes de travail visant une stratégie globale de développement :

- Consolidation du budget annuel de production phonographique ;

* Synthèse prospective emploi-compétences : l'édition phonographique - Irma - 2010

www.irma.asso.fr/IMG/pdf/synthese_ed_phono.pdf

-Contrat d'étude prospective pour la branche professionnelle de l'édition phonographique - AFDAS - 2010

www.afdas.com/connaître/observatoire/statistiques-etudes-referentiels/edition-phonographique/contrat-detudes-prospectives-cep-pour-la-branche-professionnelle-de-ledition-phonographique-2010/view



- Augmentation du chiffre d'affaire via une nouvelle activité de booking (accroissement du nombre de points de ventes dont export, amélioration en visibilité et promotion des produits, hausse des ventes physiques et numériques);
- Mise en place d'un catalogue d'illustration sonore à l'aide notamment d'une plateforme d'achat en ligne;
- Création et développement d'un cycle de formation sur l'édition phonographique, en partenariat avec l'IRMA;
- Conclusion d'une démarche RSE/RSO amorcée depuis maintenant plusieurs années.

Bilan sur 2019 :

- Le budget a pu être consolidé avec une augmentation considérable de la production phonographique qui a pu se voir presque tripler. Les sorties ont pu se dérouler comme prévu.
- Augmentation du chiffre d'affaire liée aux activités de production phonographique et de booking significative de 2017 à 2019 (+ 106%)
- Lancement de la soirée OHLALA au Temps Machine en partenariat avec une association Madrilène qui sera reconduite en octobre 2019.
- Accroissement du nombre de points de ventes dont export. Amélioration visibilité et promotion des produits.
- Mise en place d'un temps de travail sur les outils de communication de la structure (analyse, préconisation), une amélioration des outils numériques de vente (dont le site internet de la structure) a pu débuter.
- Développement de partenariat locaux, deux nouvelles productions seront réalisées en coproduction avec des acteurs locaux.
- Refonte de la politique de diffusion et de distribution digitale qui offre une amélioration de la visibilité des produits sur les différentes plateformes de vente, avec pour bilan une hausse de +49%.
- La création et le développement d'un cycle de formation sur l'édition phonographique, en partenariat avec l'IRMA a débuté mais n'a pu voir le jour, le projet est actuellement repoussé.
- L'ensemble des salariés a pu suivre une formation dans le cadre de la démarche RSE/RSO.



● LES STRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT D'ARTISTES MUSIQUES ACTUELLES

13 projets de structuration de développement d'artistes ont été déposés en 2018 et 2019, 10 ont été retenus soit 83 %, ce qui prouve de la pertinence des projets présentés par les acteurs.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS DE STRUCTURATION QUI ONT ÉTÉ RETENUS EN 2018 :

● Le Collectif La Saugrenue

Créé à Tours en 2002, il réunit près de 60 artistes musicien·ne·s et une dizaine de technicien·ne·s professionnel·le·s du spectacle vivant. Chaque membre est intégré à un ou plusieurs projets musicaux autour des musiques actuelles, du jazz, de la chanson et des répertoires traditionnels français et étrangers.

Il organise ses actions autour de 4 axes :

- la création musicale et culturelle et la production de spectacles ;
- l'action pédagogique en faveur des publics jeunes ou empêchés ;
- l'organisation d'évènements générateurs de lien social, en coproduction ;
- l'édition d'albums phonographiques.

Le projet retenu dans le cadre du contrat de filière en 2018 s'articule autour de 3 axes :

- l'accompagnement des artistes dans leurs démarches de création ;
- le développement des moyens de communication et de diffusion ;
- le renforcement de la structuration en production et gestion de projets.

Cet appel à projets a permis d'une part de faire venir des intervenants extérieurs comme des metteurs en scène, une scénographe, un collaborateur artistique mais aussi la mise en place d'un temps de rencontre avec un délégué AFDAS pour former les musiciens à d'autres aspects de leur métier en les ouvrant à l'expression corporelle, la relation directe avec le public tout en permettant de réfléchir à la scénographie et la mise en scène des spectacles.

Un service civique a pu être intégré à l'équipe pour 6 mois afin de renforcer les outils de diffusion et les liens avec l'EAC.

En parallèle, La Saugrenue a pu intégrer de nouveaux projets comme Ôs et la création d'un spectacle jeune public P1NO.

La volonté du collectif de développer ses moyens de communication a été rendue possible par le recrutement d'une graphiste/assistante de communication qui a considérablement valorisé l'existant tout en remettant à jour les outils de communication mais aussi la manière de mettre en lumière les projets défendus par le collectif.



Ce travail a eu un effet positif sur la diffusion avec notamment +27% de représentations par rapport à 2018 et + de 41% de cessions vendues ce qui a permis au collectif de renouer le contact avec le public tourangeau en relançant des temps forts comme les sessions des So What? Saugrenue mais aussi les week-ends Saugrenue au 37^{ème} parallèle.

● **Yanaï Lab**

Yanaï Lab est une structure de développement d'artistes émergents implantée en région Centre-Val de Loire. La structure s'est spécialisée dans l'import/export d'artistes qui souhaitent s'épanouir au-delà des frontières hexagonales. Elle permet donc de faciliter les déplacements d'artistes au niveau régional mais aussi international afin qu'ils rencontrent des publics différents et expérimentent de nouvelles manières de créer.

Yanaï Lab soutient de nombreux artistes musicales actuelles mais étend aussi son action sur d'autres disciplines comme la sculpture.

L'objectif de Yanaï Lab en se positionnant sur les appels à projets dans le cadre du contrat de filière était de consolider son activité via une aide juridique, la création d'emploi notamment en intégrant un espace de coworking amorcé par des structures locales dans un premier temps. Mais aussi de favoriser les déplacements en France ou encore à l'international principalement en Inde ainsi qu'au Maroc ou à Madagascar qui est l'essence même de la structure.

L'aide au projet a permis de structurer plusieurs aspects de son activité :

- la production de projets à l'international ;
- l'accompagnement d'artistes à la carte ;
- des aides à l'administration de compagnies ou d'artistes ;
- la communication.

Ceci a permis le recrutement d'un stagiaire et le triplement des différentes activités portées sur 2018-2019 et lancer une nouvelle dynamique sur 2020.



3

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

● UN PREMIER TRAVAIL NÉCESSAIRE

Ce travail de diagnostic, d'état des lieux de la filière musiques actuelles régionale a déjà permis de relever des éléments caractéristiques de ladite filière, mais surtout des manques et des questionnements auxquels répondre dans la suite du Contrat de filière. Les réponses au questionnaire évoquent un secteur en évolution. Il conviendra de tirer de la démarche les moyens d'aider les acteurs à s'adapter aux mutations à l'œuvre ou à l'inverse de réguler certains aspects de ces mutations : c'est un véritable enjeu auquel la perspective d'une structuration de la filière peut répondre.

● REPRÉSENTATIONS ATTENDUES ET DISPARITÉS RURALES

Les premiers tableaux de l'enquête ne font que confirmer ce que l'on sait déjà du secteur culturel régional : il est majoritairement concentré sur les deux métropoles avec une moitié de structures sous statut associatif (malgré des disparités de structuration économique connues selon les branches d'activités) et une grande ruralité ponctuée de villes proposant une offre culturelle plus ou moins innovante selon le tissu d'acteurs culturels.

Deux départements, l'Eure-et-Loir et l'Indre, s'illustrent par une faible présence d'acteurs, notamment d'acteurs ayant une capacité de structuration (réseaux intra-départementaux ou lieux labellisés). Quelles sont les réalités territoriales de ces deux départements qui justifient cet apparent manque de maillage ? L'analyse mérite d'être poussée pour identifier les besoins, les réponses et les synergies possibles pour répondre dans un souci d'équité des territoires.

Par ailleurs, on appréciera, parmi les répondants, la présence de nombreuses collectivités, preuve de l'implication de celles-ci dans le développement des musiques actuelles en région, principalement sur les missions pour lesquelles leurs



établissements répondent aux attentes du public : enseignement et lieux de diffusion. Certes, le spectacle et ses lieux labellisés sont fortement représentés sur les bassins de population qu'ils couvrent, mais les structures de production, par leur diversité et leur hétérogénéité sont également des éléments à prendre en compte.

● METTRE EN AVANT LES SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE POUR L'ANALYSER, CRÉER DES ÉMULATIONS ET ADAPTER LES DISPOSITIFS

MUSIQUE ENREGISTRÉE

La musique enregistrée est une composante primordiale de la filière musicale. Sans actualité phonographique, il s'avère difficile d'attirer l'attention des programmeurs, des diffuseurs, de la presse et au final du public. La région Centre-Val de Loire a la chance d'avoir quelques acteurs reconnus, notamment sur des niches musicales, mais aussi d'autres pour qui le phonogramme n'est certes pas leur cœur de métier mais représente pourtant une partie conséquente car nécessaire à la cohérence de leur projet et à la diversité de leurs propositions artistiques.

Deux idées fortes traversent le diagnostic :

- Les participant·e·s au questionnaire ont souligné l'enjeu du développement des structures de production et des labels. Cela serait d'autant plus essentiel qu'il est difficile d'accéder à des salles de concerts pour des artistes peu connu·e·s.
- La partie musique enregistrée a fait remonter le nécessaire accompagnement des disquaires en région (sensiblement à l'instar de ce qui se fait en Nouvelle-Aquitaine). Il conviendrait de s'attacher à comprendre la réalité locale de ces structures, leurs besoins et connexions possibles.

SPECTACLE VIVANT

La chaîne de valeurs du spectacle vivant concentre de toute évidence les activités majoritairement représentées en région mais par des structures qui cumulent souvent d'autres activités dans le cadre de coopérations diverses. Quelles sont les interactions ou l'absence d'interaction en jeu entre les acteur·rice·s de la filière régionale des musiques actuelles ? Afin de donner des éléments de réponse à cette question, la Fraca-Ma a développé en parallèle à cette étude une cartographie interactive, « MAcarto », accessible à cette adresse macarto.fracama.org. Certaines structures importantes d'envergure nationale sont basées en région, leur économie, leurs réalités méritent d'être analysées pour faire exemple ou tout simplement pour mieux les intégrer au tissu professionnel régional.



FORMATION ARTISTIQUE, ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Au-delà du Contrat de filière ou de l'analyse photographique, la formation est une voie d'accès ou de maintien dans l'emploi. Quels dispositifs d'acquisition de compétences des salariés du secteur culturel régional sont à mettre en œuvre en s'appuyant sur les organismes de formation régionaux, certifiés Qualiopi, référencés Datadock, etc. ?

Les Formations d'Issoudun, au titre de la formation professionnelle font figure d'exemple régional à dimension nationale : leurs stagiaires de la formation professionnelle s'insèrent ainsi régulièrement à des postes à responsabilité dans la filière musiques actuelles à l'échelle nationale. Les établissements d'enseignement artistique sont reconnus au niveau régional et national et permettent d'une part de diplômer de nombreux musiciens, et d'autre part de générer une activité économique pour des musiciens professeurs.

Jazz à Tours, Tous en Scène, Musique & Equilibre sont des établissements de formation qui innovent dans leurs démarches pédagogiques et favorisent déjà les coopérations à visée d'insertion professionnelle pour les publics accompagnés.

Plus largement, quelle est la reconnaissance des actions des organismes de formation qui innovent dans leur secteur. Quelle insertion professionnelle permettent ces structures ?

LA BRANCHE MÉDIA RÉGIONALE

En certains endroits de la région, les seuls acteurs culturels locaux consacrés à la diversité sont les radios associatives. L'étude sur les radios associatives en 2017 avait fait remonter leurs besoins de formation et d'accompagnement, de partage des ressources mais aussi des problématiques liées à l'éloignement géographique pour des structures de petite taille, en sous-effectif.

LA QUESTION DU MANAGEMENT

Le manager est le gérant de la carrière d'un artiste, mais parmi les diverses activités de développement d'artistes, beaucoup de structures font un travail de management de carrière qui ne dit pas son nom. Proposer des artistes sur des festivals pour qu'ils puissent rencontrer leur public ou accompagner des groupes sur leur structuration. Autant d'exemples qui méritent de poser la question de la structuration de la fonction de manager sous des axes plus variés et d'interroger les moyens de permettre à un artiste de trouver ses partenaires professionnels.

PLURIACTIVITÉS ET MULTIPLES CASQUETTES

Il faut développer l'analyse de ces structures à multiples casquettes qui sont animatrices des territoires. Cette pluriactivité n'est cependant pas toujours choisie mais contrainte que ce soit dans le but de pérenniser des postes ou de répondre à



un manque à un endroit donné. Notre connaissance de ces acteurs nous interroge sur la nécessité d'analyser leurs procédés de développement, leur structuration afin d'affiner les dispositifs de soutien et leur permettre de rentrer dans les appels à projets facilement.

La gestion financière et administrative, notamment, est à renforcer pour trouver des solutions opportunes et ainsi pérenniser, diversifier les sources de financement ou encore équilibrer des trésoreries fragiles. Des apports méthodologiques dans ces domaines permettraient de mieux anticiper certaines échéances telles que la fin d'une aide à l'emploi. Le recours aux appels à projets peut aussi freiner des structures moins préparées à cet exercice : faute de ressources humaines, de compétences et de temps.

● QUELQUES PISTES D'AMÉLIORATIONS

COOPÉRATIONS, CONCERTATIONS, CONTRAT DE FILIÈRE

L'existence de trois pôles régionaux autour des musiques est une spécificité de la région Centre-Val de Loire. Le travail de concertation et de coopération engagé entre les réseaux artistiques du territoire (musiques actuelles, jazz et chanson) pourra être un appui pour une structuration plus globale. Ces axes peuvent être encore renforcés pour initier une stratégie transversale à chaque esthétique, tout en les valorisant individuellement : dans l'animation des réseaux, dans le développement des programmations, dans le repérage et l'accompagnement des projets, dans la sensibilisation des publics.

Le travail doit aussi porter sur une meilleure identification et coopération entre réseaux. La Fraca-Ma et Scèn'O Centre présentent des particularités dans leurs réseaux de diffusion qui ouvrent la possibilité de meilleures collaborations entre acteurs au bénéfice des publics et des acteurs eux-mêmes.

Une meilleure complémentarité des dispositifs mis en œuvre par les acteurs présents dans le futur contrat de filière permettrait d'envisager des parcours d'accompagnement, de structuration, de projets et d'apporter une réelle plus value en termes d'activités et de projets, permettant ainsi aux forces vives du territoire de rester en région et de continuer à développer des projets aux échelles adaptées (local/national).

Par ailleurs, l'observation de la filière nécessite un travail plus étroit avec les services du CNM pour effectuer des parallèles, développer des connexions précieuses.

La structuration de la filière musiques actuelles pourrait s'appuyer notamment sur le renforcement des liens entre les structures existantes : d'une part faciliter les relations et permettre aux diffuseurs de soutenir l'activité artistique régionale – à l'instar des dispositifs Propul'Son ou Région(s) en Scène(s) ; d'autre part développer la force de vente des propositions artistiques – à l'instar du dispositif SODA.

Ce dernier point est un axe stratégique pour déployer une production artistique qualifiée



afin d'augmenter les chances de diffusion sur l'ensemble de la région et au-delà. Cette question se pose autant pour la circulation des artistes que pour la diffusion de leurs oeuvres (vente de concerts, de disques, résidences, programmes d'actions culturelles...). La réflexion sur les canaux de distribution des musiques émergentes est un aspect incontournable. Internet, on l'a vu, n'est pas une alternative suffisante. Les médiateurs et les prescripteurs sont indispensables.

Pour certain·e·s répondant·e·s, des partenariats seraient aussi à inventer, au-delà du cœur de métier et des secteurs artistiques et culturels : avec les opérateurs de transports collectifs, par exemple, pour faciliter les déplacements des publics sur certains événements.

Des liens peuvent se déployer à partir des coopérations déjà existantes mais également en imaginant des espaces ressources de type « incubateur » : des lieux de travail et de rencontres hybrides où co-habitent et évoluent des professionnel·le·s de la filière, toutes branches confondues.

Des relais sur l'ensemble du territoire sont à enrichir, en s'appuyant sur des personnes ressources. Les bars sont aussi à associer à cette stratégie, via des réseaux « café concert » (soutenus par exemple par le Gip Café Cultures). Ces derniers forment un vivier qui peut aussi être partie intégrante d'une structuration en archipel.

● LES MANQUES DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

LE BÉNÉVOLAT

Le secteur des musiques actuelles s'est structuré autour d'actions de bénévoles motivés, engagés sur des pratiques culturelles qui doivent être mieux identifiées, accompagnés dans leurs actions pour prouver le dynamisme de toutes les esthétiques, notamment celles qui ne figurent que très peu parmi les répondants. Ainsi, le fait que 48% des structures qui déclarent avoir une activité dans la création et l'organisation de concert ne possèdent aucune licence, ce qui doit nous interroger sur l'ensemble de ces structures qui organisent moins de 6 concerts par an mais qui représentent des dynamiques de territoire.

LES PUBLICS

Les attentes des publics sur les différents territoires méritent aussi d'être questionnées afin de confirmer ou d'infirmer des constats repérés par les acteurs, sur les pratiques culturelles des habitants, sur les initiatives locales créatrices d'activités économiques, de dynamisme de territoires et qui pour la plupart passent en dessous des radars. Ces initiatives qui ne sont pas forcément dans le cadre des



Pact (Projets artistiques et culturels de territoire) mis en place par le Conseil Régional sont à accompagner pour redynamiser le territoire. De même les actions d'éducation artistique et culturelles comme moyen d'apprentissage, de découverte de la musique, de ses artistes, de ses lieux de spectacles... sont à développer, notamment dans certains quartiers politiques de la ville ou ruraux.

ET LES ARTISTES ?

Enfin, la question des artistes, de leur place dans ce diagnostic et de leurs besoins mérite d'être aussi abordée pour identifier les actions les plus pertinentes à mettre en place à une époque où les réseaux sociaux, Internet, les niches musicales déconnectent certains artistes des réseaux régionaux au profit des réseaux virtuels où l'on trouve bien souvent des informations peu qualifiées, des risques contractuels. Il conviendra de réitérer l'étude « Vous êtes musiciens ? Profil et condition de vie des musiciens. » afin d'avoir des données actualisées.

L'ANALYSE DE L'EMPLOI

En 2017, les 4 Smac observées ont employé, directement, 280 salarié·e·s, dont 43 CDI et 232 CDDU Intermittent et la part d'emplois féminins des salariées au régime général est de 45 %, ce qui est au-dessus de la moyenne pour les Smac.

Les organismes d'enseignement artistique sont générateurs d'emplois directs en CDD comme en CDDU dans le cadre des spectacles organisés. Ce constat nous amène à poser la question de savoir où se trouve l'emploi en région et de chercher à identifier ses gisements.

INTERROGER LA FONCTION EMPLOYEUR DANS LES STRUCTURES ET L'ADÉQUATION AUX POSTES

La question de la formation et de la fonction employeur chez ces structures régionales mérite d'être interrogée : par exemple, quelles sont les actions mises en place dans le cadre de l'enseignement artistique ? Comment garantir l'adéquation du travail de ces TPE aux réalités du secteur et à ses évolutions qui bouleversent les pratiques. À ce sujet, la crise sanitaire liée à la Covid19 a permis de poser les constats des fragilités de certains acteurs, de leurs besoins et de la nécessité de réfléchir à mieux les outiller à travers des outils financiers, des outils stratégiques et aussi des outils méthodologiques.

Aussi quelle peut être la typologie de services à proposer à la filière musicale en adéquation avec les réalités de temps, de possibilités, de financement...



LA RÉPARTITION F/H DANS LES MÉTIERS DU SPECTACLE VIVANT

Rien de bien nouveau sous le soleil des musiques actuelles : plafond de verre, changements de carrière, travaux administratifs... Il convient de développer les actions de mentorat mais aussi de développer de nouvelles initiatives en vue de changer la donne : les musiques actuelles sont le plus mauvais élève en termes de place laissée aux femmes à des postes à responsabilité, que ce soit dans la technique comme dans la direction de lieux.

COMMENT FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Quelle place et quelles modalités pour faciliter les contrats de professionnalisation dans les musiques actuelles : un vrai chantier est à mener sur ce point pour permettre de développer de vraies interactions entre universités ou organismes de formation et structures des musiques actuelles.

REMERCIEMENTS

La Fraca-Ma, fédération régionale des acteurs culturels et associatifs musiques actuelles mais aussi pôle régional musiques actuelles tient à remercier les différents contributeurs à cette enquête :

• L'ensemble des structures qui ont pris le temps de répondre au questionnaire qui a été lancé en 2018 :

AGATHE MARY HUET DE BAROCHEZ, AIR'N'FIRE SAS, L'ASSOCIATION À MEUNG-SUR-LOIRE, A.R.I.A.L, ACTION MANIFESTATION ET EVÈNEMENT, BEARGRASS, CAPSUL COLLECTIF, CHAPAU PROG, ECOPIA, EMMETROP, L'ANTIROUILLE, LE PETIT FAUCHEUX, MARS, MINITEL RECORDS, YES WE CAN CAN, L'ATELIER SOUFFLES, ATK, BEEZPROD, CAN YOU HEAR THE MUSIC ?, CÉDRIC GARNIER, CHARLES MARTIN, CLÉMENT GUÉTON, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU GRAND BERRY, DU GRAND CHAMBORD, DU VAL DE SULLY, TOURAINE VAL DE VIENNE, TOURAINE VAL DE L'INDRE, ECB, L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE FOSSÉ/AGGLOPOLYS – BLOIS, L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE LUCIEN BLIN – NOGENT-LE-ROTRON, L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA BAULE, L'EPM DE CHÂTEAUROUX, ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE D'ISSOUDUN, FÉDÉRATION RÉGIONALE DES ACTEURS CULTURELS ET ASSOCIATIFS - MUSIQUES ACTUELLES MÉTIERS CULTURE, FEDERATION SCEN O CENTRE, FIGURES LIBRES, GOAT CHEESE, HAFFIDREAD, HARMONIE DE ST DENIS EN VAL, JACK TORRANCE PHOTOGRAPHIE, JAZZ À TOURS, L'ASSO, L'ASSO TOUT CONTRE, L'ATELIER VAL D'AUBOIS, L'HECTARE, LA PLEIADE, LA SAUGRENUÉ, LE CARROI, LE PRINTEMPS DE BOURGES, LE TRICOLLECTIF, LES DISQUES DU FLEUVE, LICENCE PROFESSIONNELLE COMMUNICATION ET VALORISATION DE LA CRÉATION ARTISTIQUE, IUT DE L'INDRE, SITE D'ISSOUDUN (UNIVERSITÉ D'ORLÉANS), LES LIGUES DE L'ENSEIGNEMENT DU CHER ET DU LOIR-ET-CHER, LILOPROD, MADISON, LES MAIRIES D'AMBOISE, D'ORLÉANS, DE CHÉCY, DE LUYNES, DE NOTRE- DAME-D'OE, DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE, DE VIERZON, MUSIQUE ET EQUILIBRE, OPPOSITE PROD, POLYSONIK, POWER POULPE AND MUSIC, LES RADIOS CAMPUS DE TOURS ET D'ORLÉANS, RADIO GRAND CIEL, LA RÉGIE AUTONOME CULTURELLE DE L'ESPACE MALRAUX, BLOT DERNONCOURT, STUDIO EMERGENCE, THÉÂTRE DE CHARTRES ENTRACTE, THÉÂTRE DE LA CARROSSERIE MESNIER, TOUS EN SCÈNE, UN-JE-NE-SAIS-QUOI, UNION RÉGIONALE DE L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION À L'ÉCOLE - STUDIO ZEF, VILLE DE PITHIVIERS, YANAI LAB.

• Les partenaires techniques qui ont participé à la réalisation de cet état des lieux :

Artéfacts coopérative d'activités et d'emploi et son équipe mobilisée :
Nadège Prieur, chargée d'études ; Antoine Dupré, Cyrille Gicquello et Vincent Lever.

• L'équipe de la Fraca-Ma qui ont tous, de près ou de loin participé à l'observation en région :

Isabelle Dierx, administratrice
Jean-Noël Bigotti, chargé de mission Métiers Culture/Coordinateur
Jérémy Hahn, chargé de mission développement
Yann Ryk, chargé de mission territoire
Laure Clarenc, chargé de communication et des relations publiques
Boris Adamczik, chargé de l'information et de la communication
Emmanuelle Hullot, anciennement directrice de la Fraca-Ma, actuellement responsable du programme
« l'Économie aux Rendez-vous de l'histoire » & Administratrice des Rendez-vous de l'histoire pour sa participation lors du lancement de l'étude (mise en place du questionnaire et éléments d'observation)

• Mais aussi les contributeurs extérieurs qui ont pu rendre possible cette expertise de par leur compétences et leurs connaissances du terrain :

Michel Bosseau, directeur des Formations d'Issoudun
Maxime Gaudais, chargé d'études au CNM
Marie Hindy, programmatrice à l'Espace Malraux - Scèn'O Centre

• Ainsi que ses partenaires :

la Région Centre-Val de Loire
La Drac Centre-Val de Loire
Le CNM
Scèn'O Centre

CRÉDITS

Réalisation par la Fraca-Ma

Axel Sarcher, chargé des études et de l'observation sous la direction d'Emmanuelle Hullot puis de Jean-Noël Bigotti et Michel Bosseau

Fraca-Ma :

SITE D'ORLÉANS : 108 rue de Bourgogne 45000 Orléans

02 38 54 07 69

SITE DE TOURS : 133 quai Paul Bert 37100 Tours

02 47 41 77 49

contact@fracama.org

<https://fracama.org>

Sauf indication contraire ou complémentaire, les textes et représentations iconographiques sont produits par Artéfacts et appartiennent à la Fraca-Ma. Tous les droits de reproductions sont réservés.



centre
national
de la musique

